



HAL
open science

Sociétés grecques du VIIe siècle

Alain Duploux, Olivier Mariaud, François de Polignac

► **To cite this version:**

Alain Duploux, Olivier Mariaud, François de Polignac. Sociétés grecques du VIIe siècle. Roland Étienne (dir.). La Méditerranée au VIIe siècle av. J.-C. (Essais d'analyses archéologiques), De Boccard, pp.275-309, 2010. hal-01057434

HAL Id: hal-01057434

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01057434v1>

Submitted on 18 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La Méditerranée au VII^e s. av. J.-C.

(Essais d'analyses archéologiques)

CHAPITRE 7

SOCIÉTÉS GRECQUES DU VII^e SIÈCLE

A. DUPLOUY, O. MARIAUD, FR. DE POLIGNAC

Ouverture ou régression ? Croissance ou crise ? Mobilité ou repli ? Les questions posées à propos de la société grecque du haut archaïsme se présentent souvent sous forme d'une alternative, selon le point de vue où on se place, entre une vision dynamique de progrès et d'évolutions multiples et une vision de fermeture, de blocage. D'un côté, le mouvement « orientalisant », la diffusion de l'écriture, la poursuite du mouvement de fondation de nouvelles cités sur les rives de la Méditerranée, l'apparition de l'architecture et de la sculpture en pierre ; de l'autre, la « crise agraire », les conflits sociaux et la tyrannie qui en serait le résultat, le retour des rites funéraires vers des pratiques plus fermées, exclusives.

Il est clair qu'il faut sortir de ce type d'alternative, largement imposée par la conception que nous avons du VIII^e s. comme une période d'expansion et d'ouverture généralisées, bref de progrès, par rapport à laquelle le VII^e s. semblerait marquer un temps d'arrêt, voire un recul, avant les nouvelles avancées du VI^e s.¹. Cette vision est trop strictement linéaire et globalisante pour rendre compte de la diversité des phénomènes observables. Le fait que le prisme utilisé détermine largement la conclusion de l'analyse suffit à montrer que la société grecque est parcourue de mouvements multiples qui se combinent de façons différentes selon les lieux et les moments. Aussi bien est-il préférable de parler des sociétés grecques plutôt que de la société grecque, afin d'éviter les généralisations trop rapides et de mieux saisir la diversité des facteurs à l'œuvre plutôt que de dresser un bilan univoque.

Le présent chapitre ne prétend donc pas présenter un tableau exhaustif. En combinant quelques approches dans des domaines où, à côté des textes et du maigre corpus d'inscriptions de l'époque, l'archéologie offre une moisson importante de documents, il vise à poser quelques jalons pour une compréhension des dynamiques du haut archaïsme.

7.1. HÉSIODE ET LA DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS GRECQUES

Œuvre majeure du VII^e s., le poème hésiodique *Les Travaux et les Jours* constitue une voie d'approche incontournable des sociétés grecques contemporaines. Son

1. Robin Osborne avait bien relevé cette tendance il y a déjà vingt ans : OSBORNE 1989.

interprétation n'en est pas pour autant aisée.

Bon nombre d'historiens se rejoignent pour esquisser une peinture sombre de la société d'Hésiode, celle de la petite paysannerie grecque. Avec le VII^e s., l'économie de la réciprocité à l'œuvre dans le monde homérique aurait rapidement laissé la place à un véritable entreprenariat économique porté par le développement du commerce maritime avec les colonies. En conséquence, l'élite guerrière homérique se serait transformée en une aristocratie marchande, tandis que ses liens avec la communauté se seraient distendus et ne s'exprimeraient plus que sous la forme contraignante des dettes, de l'aliénation des terres ou de l'asservissement. Placée sous la tutelle lointaine mais menaçante des *basileis* mangeurs de présents de Thespies, la paysannerie pauvre d'Ascra, qu'incarne Hésiode, survivrait ainsi dans la crainte d'un arbitrage défavorable. Cette situation locale d'instabilité sociale est bien souvent extrapolée à toutes les sociétés grecques du VII^e s. et laisserait ainsi augurer des luttes qui éclatèrent au siècle suivant dans de nombreuses cités entre une aristocratie arrogante et un *dèmos* appauvri et revendicateur².

La place d'Hésiode dans l'histoire de la littérature grecque, entre Homère d'une part, Solon et Théognis de l'autre, a souvent favorisé une définition en creux des sociétés du VII^e s., entre un VIII^e s. de création civique et un VI^e s. d'exacerbation aristocratique. Inscrite dans une évolution linéaire des cités grecques, pareille vision de la société hésiodique n'en est pas moins le produit d'une lecture solonienne et d'une vision moderniste de l'économie antique. Pour quelle raison en effet l'Ascra d'Hésiode devrait-elle se conformer au modèle en vigueur dans une autre cité et à une autre époque ? Prenant la suite des réflexions très stimulantes de Paul Millett, Anthony Edwards a récemment montré tout l'intérêt qu'il y avait à chercher dans le poème lui-même les raisons de son existence, évitant ainsi d'y injecter un sens qui lui est étranger ou de l'inscrire dans un schéma évolutionniste prédéterminé de l'histoire des sociétés grecques³. Edwards y voit le reflet d'une réaction individuelle à une situation de crise familiale. Car, à lire l'œuvre attentivement, *Les Travaux et les Jours* n'évoquent aucune crise agraire, aucun problème de dettes, de taxes ou de corvées, et Ascra ne paraît nullement dans une situation de dépendance politique ou sociale vis-à-vis de sa voisine. Autonome, y compris d'un point de vue économique, la petite communauté d'Ascra vise à l'autarcie. Dans le village, les relations sont régies par la bonne Éris, celle qu'Hésiode place aux racines du monde, celle qui pousse chacun à surpasser les autres et qui conduit les uns au succès et les autres à l'échec. Dans le monde hésiodique, réussite et faillite se mesurent avant tout en relation avec l'agriculture ; une hiérarchie des maisonnées s'établit et se renouvelle donc d'année en

2. WILL 1957 ; TANDY 1997.

3. EDWARDS 2004. Voir déjà MILLET 1984, ainsi que l'analyse comparable de CALAME 2006, p. 85-142, sur le « mythe des races ».

année selon l'ardeur que chacun met au travail. De ce point de vue, Hésiode appartient incontestablement à ceux qui ont réussi. Loin de faire partie d'une petite paysannerie dépendante, il apparaît à tous égards comme un membre de l'élite locale. Son renom et sa position d'influence lui permettent d'ailleurs de porter secours aux moins fortunés. Mais ce ne sera plus le cas de Persès, car sa nonchalance continuelle a fini par lasser son frère, qui lui refuse finalement son aide. En portant cette affaire personnelle sur la place publique de Thespies et en demandant l'arbitrage des *basileis*, Persès en revanche a rompu avec le fonctionnement interne de la communauté d'Ascra et fait ainsi planer un lourd danger sur son autonomie. Nous aurions donc avec le poème hésiodique l'expression d'une situation occasionnelle de difficulté familiale, non la description d'une crise structurelle des communautés grecques du VII^e s..

Pareille interprétation des poèmes hésiodiques ouvre des perspectives de lecture extrêmement stimulantes sur les sociétés grecques du haut archaïsme.

Tout d'abord, Hésiode présente une mentalité qui, n'étant ni populaire ni démocratique, s'apparente en réalité aux dispositions de l'élite guerrière homérique. Si nombre d'historiens ont cru bon d'opposer les deux auteurs, il faut au contraire souligner l'unité culturelle profonde de leurs univers. Certes, l'un décrit le monde des *basileis* achéens et troyens et l'autre celui des paysans d'Ascra, mais ces hommes n'en partagent pas moins une culture commune de la reconnaissance sociale. En mettant l'accent, dès l'ouverture de son poème, sur la Lutte (Éris) qui « pousse au travail même l'indolent aux mains oisives » (v. 20) et qui justifie que « le potier est jaloux du potier, le charpentier du charpentier, le mendiant du mendiant et l'aède de l'aède » (v. 25-26), Hésiode invite en fait les hommes – à commencer par son indolent de frère – à une émulation heureuse. L'intention sociale et la valeur pédagogique de l'exhortation hésiodique correspondent ainsi en tout point à l'idéal homérique : « Toujours être le meilleur et surpasser les autres », recommandaient Hippoloque à son fils Glaucos (*Il.* VI 208) et Pélée à Achille (*Il.* XI 784). Il convient en ce sens d'accorder une place importante à la mentalité agonistique dans l'œuvre et la mentalité d'Hésiode. Même dans une communauté restreinte et relativement pauvre comme Ascra, les valeurs de l'émulation sont censées être communes à tous les membres de la communauté, du propriétaire terrien au mendiant. Tous reconnaîtront ainsi à l'élite qui s'esquisse en son sein le droit à une certaine prééminence sociale.

Les *Travaux et les jours* ne sont assurément pas une enquête sociologique. Mais précisément, parce qu'ils offrent une représentation poétique des sociétés du VII^e s., ils permettent aux historiens d'accéder, au-delà des réalités, à tout un univers de représentations mentales et, partant, aux lignes de force de la structure sociale.

Tenir Hésiode pour un aristocrate doit assurément surprendre. Suivant la description de Solon (fr. 23 West), on s'imagine d'ordinaire que tout aristocrate grec disperse

énergie et moyens dans des activités de loisir (banquet, chasse, élevage de chevaux, homosexualité masculine, hospitalité, etc.), manifestant ainsi sa prééminence sociale par un luxe ostentatoire⁴. Par définition, l'aristocratie grecque ne représenterait alors qu'une part très restreinte (environ 2 %) de la population totale d'une cité grecque⁵. Face aux *basileis* attirés de Thespies, Hésiode ne ferait certes pas le poids et on peine à y voir le membre d'une quelconque aristocratie. Cette vision de l'aristocratie et des sociétés grecques archaïques tend pourtant à être mise en cause, au profit d'une vision plus ouverte et plus dynamique des rapports sociaux entre les individus.

Il apparaît en effet de plus en plus clairement qu'en Grèce ancienne, les statuts sociaux ne se définissent pas dans l'absolu, selon une échelle de valeurs unique et en fonction de modes de vie propres à des catégories sociales prédéfinies. Le statut de chaque individu est strictement relatif ; il se définit par la situation de chacun au sein des communautés dont il est membre. À cet égard, l'extension de ces groupes est un critère bien plus significatif que le niveau des dépenses somptuaires consenties. Plus une communauté est restreinte, moins nombreux sont les rivaux et plus réduits sont les moyens investis dans la compétition sociale. Faire partie de l'élite d'Ascra, des *basileis* de Thespies, de l'aristocratie d'Athènes ou figurer parmi les personnages les plus en vue de la clientèle du sanctuaire panhellénique de Delphes ne requerrait assurément pas les mêmes dépenses. Davantage que le statut socio-économique de leurs auteurs et bien au-delà de toute définition préconçue de l'« aristocratie archaïque », le caractère ostentatoire ou, à l'inverse, la discrétion de ces pratiques dépendaient en somme de l'importance variable des enjeux. Nul doute dès lors que l'élite locale d'Ascra, petit bourg de Béotie, ait été bien moins influente ou prétentieuse que les *basileis* de Thespies. Hésiode pouvait très bien être respecté dans son village et craindre l'ingérence de seigneurs voisins. La diversité des groupes – familiaux et fonctionnels (politiques, culturels, etc.) – auxquels appartient chaque individu, autrement dit la multiplicité des « espaces de communication »⁶, engendre en ce sens autant de statuts relatifs dont les historiens doivent tenir compte.

L'une des manières de penser les multiples relations sociales entre individus au sein des diverses communautés (emboîtées ou sécantes) dont ils font partie est d'adopter une approche comportementale des statuts sociaux. La démarche apparaît d'autant plus féconde que la traditionnelle définition essentialiste des élites – basée sur l'exercice du pouvoir, la possession de richesses ou les droits du sang – s'est heurtée ces dernières années à de nombreux obstacles documentaires et épistémologiques, qui ont poussé les chercheurs à remettre sur le métier des hypothèses de travail

4. C'est la conception de MURRAY 1995, de HERMAN 1987 ou de STEIN-HÖLCKESKAMP 1989.

5. Par exemple STARR 1992, p. 31 : « True aristocrats were very limited in numbers in a world that could support only a very restricted upper class. So too in modern times the leading elements can be counted at most as 1,5% of the population in France and other areas during the Old Regime ».

6. Sur cette notion, POLIGNAC 2006.

naguères admises. Le recours aux « modes de reconnaissance sociale » offre ici une clé de lecture mieux adaptée à des sociétés anciennes extrêmement fluides dans leur structuration⁷. Il s'agit de toutes les pratiques génératrices de prestige par lesquelles les individus manifestaient leur statut social privilégié ou tentaient tout simplement d'améliorer leur position. À la fois passives et actives, ces stratégies étaient ouvertes à tous, pour peu que les candidats aient les moyens de leur ambition ou, à l'inverse, des prétentions adaptées à leurs capacités sociales et financières. Cette restriction est d'importance, car elle explique par exemple le reproche fait par Archiloque à l'un de ses compagnons de banquet, admis dans un cercle restreint au sein duquel il n'avait manifestement pas sa place : « Bien que tu aies consommé une large quantité de vin non mélangé, tu n'as pas participé aux frais et tu n'es pas venu invité tel un ami » (fr. 124b West). Les ambitions de chacun et les moyens à déployer pour y parvenir dépendaient ainsi tant de l'extension des communautés que des capacités individuelles (y compris son propre réseau de relations sociales).

Chaque mode de reconnaissance sociale s'inscrit dans un espace spécifique ou profite d'un moment propice à la démonstration sociale. Ainsi, le sanctuaire et la nécropole servent souvent de lieux de démonstration sociale, de même que le banquet, le mariage, la guerre offrent des occasions où les qualités socialement valorisées trouvent à s'exprimer pleinement et produisent leurs effets. Il n'est guère possible de passer en revue tous les modes de reconnaissance en vigueur dans les sociétés grecques archaïques, en raison même de leur grande variabilité : ce qui est prisé un jour devient commun le lendemain et ce qui suscite l'admiration dans telle communauté n'apporte aucun prestige dans une autre. Le renouvellement est ici synonyme de réussite et d'efficacité sociale.

7.2. LE PROCHE ET LE LOINTAIN

L'exemple d'Hésiode attire l'attention sur un aspect important de ces processus de reconnaissance sociale et de leur distribution dans des contextes variés : les rôles respectifs du proche et du lointain. Influencés par tous les schémas de type aristotélien qui placent à l'origine des sociétés un mouvement allant du plus petit au plus grand, du plus proche au plus lointain, nous identifions volontiers l'évolution d'une société vers un stade supérieur d'organisation à un contrôle plus étendu de l'espace et une maîtrise plus complète des relations avec les horizons lointains. Dans cette optique, les démêlés d'Hésiode paraissent s'inscrire dans un cadre restreint, entre Ascrea et Thespias. Néanmoins, le poète est allé concourir pour les funérailles d'Amphidamas à Chalcis et y a remporté la victoire ; ce n'est sans doute pas la seule compétition à laquelle il a participé et cette activité « internationale » jouait évidemment un rôle

7. DUPLOUY 2006.

déterminant pour définir la position sociale d'Hésiode dans sa propre communauté, et de façon générale vis à vis de tous ceux qui fréquentaient le sanctuaire des Muses sur l'Hélicon, où il consacra le trépied reçu en prix en Eubée.

Il se trouve que la pratique dont Hésiode témoigne est corroborée par des chaudrons de bronze qui, ainsi qu'en témoignent les inscriptions qu'ils portent, furent gagnés comme prix dans des jeux funéraires dans une région avant d'être déposés dans un sanctuaire d'une autre région⁸. Ces chaudrons ont circulé au VII^e s. entre Eubée, Béotie et Attique, régions où la pratique des dédicaces inscrites semble avoir été plus précoce que dans d'autres : ils témoignent donc peut-être d'une réalité beaucoup plus répandue mais qui n'a pas laissé partout de traces écrites. Dans le même sens, il est significatif que bien des sanctuaires paraissent avoir, au début de l'époque archaïque, une ouverture internationale plus affirmée, ou en tout cas plus visible que leurs liens avec le milieu local. Le sanctuaire d'Apollon Ptoieus, placé sur un des accès septentrionaux de la Béotie, en est une bonne illustration⁹. Dans les premiers temps de son existence, vers la fin du VIII^e s. et le début du VII^e s., le sanctuaire se signale par des offrandes représentatives des échanges et circulations à longue distance : chaudrons orientaux ou orientalisants de très grande qualité, petits bronzes provenant de la Grèce du Nord. Le sanctuaire est placé sur l'accès septentrional le plus direct à la plaine de Thèbes depuis la côte du golfe euboïque, de la même manière que le sanctuaire de Kalapodi, où on trouve les mêmes types d'objets, est placé à l'entrée nord de la Phocide. Tous deux appartiennent donc vraisemblablement, à ce moment, à une aire de fréquentation interrégionale englobant la Thessalie, le canal de l'Eubée et la Grèce centrale (Béotie, Phocide) alors dans la mouvance thessalienne. Une fréquentation locale n'est pas exclue, mais elle est beaucoup moins visible. Ce constat vaut encore lorsque le sanctuaire réapparaît, vers 640/630, après une phase d'éclipse dont on se sait si elle traduit un abandon réel ou seulement apparent : de nouveau, ce sont des offrandes hors norme – en fait, une des premières korèes, comme à l'Artémision de Délos – qui signalent la reprise du mouvement d'offrandes, et le rayonnement de l'oracle d'Apollon Ptoieus s'étend au-delà de la Béotie à l'époque archaïque. Il faut en fait attendre le début du VI^e s., pour que l'articulation entre le sanctuaire d'Apollon et des réalités culturelles locales devienne vraiment visible avec la création, par la communauté d'Acraiphia, du sanctuaire du héros Ptoios, fondateur présumé de l'oracle, à mi-chemin entre la cité et le Ptoion. Qu'il s'agisse de manifester le resserrement de liens préexistants ou de revendiquer une place plus grande au sein du sanctuaire apollinien, l'apparition du culte du héros enracine beaucoup plus fortement le culte d'Apollon dans le contexte local, acraiphien : les trépieds alignés le

8. POLIGNAC 2005.

9. DUCAT 1971.

long de l'accès au sanctuaire soulignent le parallélisme entre les deux cultes¹⁰. Cette évolution n'est pas sans évoquer celle d'Olympie, dont la dimension internationale éclipsa longtemps les relations avec les communautés locales, jusqu'à l'implantation de cultes proprement éléens, sans doute au début du VI^e s., ou bien celle de l'Héraion de Samos dont l'orientation maritime demeura prépondérante jusqu'à ce que les réaménagements de la fin du VII^e s. ou du début du VI^e ne rendent plus manifeste et monumentale la relation avec la ville de Samos¹¹.

Il est clair que la capacité d'agir et de marquer sa présence dans un lieu éloigné est un des traits constitutifs des élites archaïques qui passe par d'autres modes d'action et, au VII^e s., laisse des traces plus visibles que la construction ou le renforcement des liens et réseaux locaux, communautaires, sauf sans doute dans le domaine funéraire comme nous le verrons plus loin¹². L'affichage de cette prédilection pour le lointain se lit dans d'autres pratiques et tendances de l'époque. N'est-elle pas à l'origine même du mouvement orientalisant ? Les Grecs entretiennent depuis longtemps des échanges réguliers avec le Proche-Orient quand, dans le dernier tiers ou dernier quart du VIII^e s., ils commencent à déposer en quantité notable dans les sanctuaires des offrandes d'origine orientale, puis d'imitation orientalisante. Ce changement coïncide trop parfaitement avec l'expansion de l'empire néo-assyrien pour qu'on ne tente pas d'établir une corrélation¹³. L'essor rapide d'un empire puissant mais assez lointain pour ne pas être redouté crée un « horizon idéologique » de pouvoir et de prestige susceptible d'influencer les manifestations d'autorité d'élites périphériques. L'Orient assyrien, la Phrygie, puis la Lydie, cristallisent un imaginaire de richesse et de pouvoir dont Archiloque témoigne, même si c'est pour en rejeter l'attrait, quand il proclame : « Je ne me soucie pas de Gygès et de ses trésors ... je ne souhaite pas l'altière puissance d'un tyran »¹⁴. Pour certains Grecs, des objets comme les chaudrons décorés de sirènes, de griffons ou de têtes de taureaux, offraient une alternative à la tradition des chaudrons à trépied héritée de l'époque géométrique en faisant rejaillir sur leurs détenteurs et donateurs toute la puissance d'évocation d'un univers différent. Les chaudrons orientaux ou orientalisants ne se sont donc pas substitués pour un temps aux trépieds de tradition géométrique : l'existence de figurines d'attache au VII^e s. montre que ces derniers continuaient à être offerts dans les sanctuaires. Mais on peut sans doute parler d'un véritable choix entre deux systèmes de références symboliques : un tourné vers la tradition (même renouvelée) héritée de l'époque géométrique, avec ses représentations de guerriers et de *kouroi* attachés sur les rebords

10. Ces trépieds ont fait l'objet d'une étude récente : PAPALEXANDROU 2008.

11. KYRIELEIS 1993.

12. POLIGNAC 1996a. Sous bien des aspects, cette tendance s'inverse au VI^e s.

13. Sur cette question, voir dans ce volume le texte de R. Étienne, p. 3-21, et le chapitre sur les offrandes orientales.

14. Archiloque fr. 19 West.

de cuve ou les poignées, un autre faisant appel à l'imaginaire des espaces et des puissances lointaines¹⁵. Peut-on aller jusqu'à y voir systématiquement la traduction de deux idéologies concurrentes, correspondant à des types d'élite ou à des régions différentes, selon l'analyse proposée par Ian Morris¹⁶ ? Il faudrait pour cela prouver que le choix était en effet définitif et exclusif et non pas variable selon le contexte, les circonstances.

Quoi qu'il en soit, les modèles, les référents symboliques, semblent plus variés au VII^e s. qu'auparavant dans le domaine des offrandes. Et l'innovation ne se résume pas à un basculement d'une pratique à une autre, mais consiste plutôt en un rééquilibrage entre différentes pratiques, les unes s'inscrivant dans des traditions qu'elles réadaptent, les autres nouvelles. Or cette question de l'innovation se pose dans de nombreux aspects de la vie des sociétés du VII^e s., et en premier lieu dans les coutumes funéraires.

7.3. NÉCROPOLES ET SOCIÉTÉ

À côté des sanctuaires locaux ou « internationaux », les nécropoles conservent au VII^e s. leur pouvoir fédérateur des identités collectives dans la société grecque. Mais peut-être parce qu'elles mobilisent une série de liens communautaires, tant réels que symboliques (familiaux, amicaux et parfois politiques), et s'inscrivent donc dans le rapport au proche, peut-être aussi parce qu'elles sont fortement marquées par la coutume et les règles héritées, toujours est-il que les données funéraires donnent une image moins souple des relations sociales.

Comme souvent en matière d'archéologie funéraire, le VII^e s. apparaît comme fortement marqué par les changements survenus à la période précédente. En effet, le VIII^e s. (et tout particulièrement sa seconde moitié) est sans conteste une période de forts bouleversements, à la fois dans le choix des rites dominants¹⁷, dans la traduction matérielle des rituels célébrés lors des funérailles¹⁸, ainsi que dans l'impact social de l'ouverture du droit d'accès à une sépulture formelle qui reste, depuis les études de I. Morris, le phénomène majeur de cette époque¹⁹. Mais si les pratiques du VII^e s. portent en elles cet héritage, c'est souvent pour mieux s'en démarquer, multipliant innovations et ruptures.

15. PAPALEXANDROU 2003, avec le CR dans *Kernos* 20, 2007: 401-406 (Fr. de Polignac).

16. MORRIS 1999.

17. La seconde moitié du VIII^e s. est, dans de nombreux endroits, l'occasion d'un passage de la crémation à l'inhumation ou réciproquement.

18. Les années 720-680 voient les dernières attestations d'assemblages funéraires comprenant des armes (Rhodes, Érétrie, Argos), et, de manière générale, du mobilier funéraire en métal. En parallèle, on observe un accroissement du nombre intrinsèque d'objets céramiques allant jusqu'à l'accumulation ainsi que le développement de nouveaux moyens de marquer l'emplacement de la tombe (on pense ici aux célèbres cratères du Dipylon, qui même stéréotypés, introduisent pour la première fois depuis la fin de l'âge du Bronze des éléments de décors figurés sur des objets pérennes dans la sphère funéraire).

19. MORRIS 1987 ; 1998b.

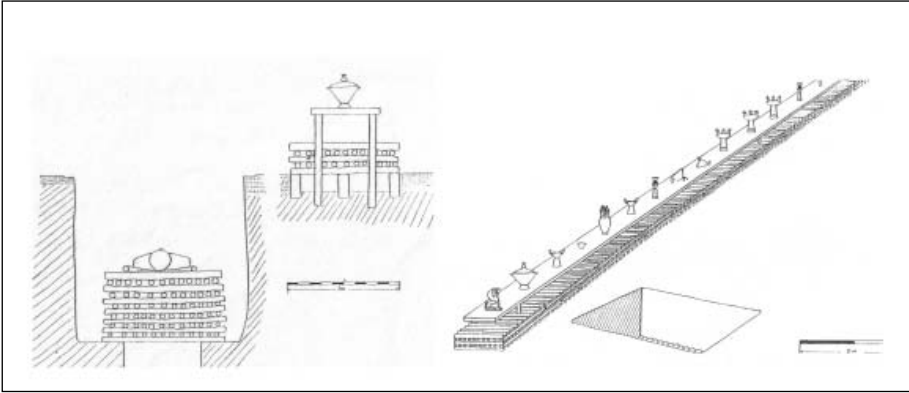


Fig. 55 - Athènes. Nécropole du Céramique. Reconstitutions de la tombe à crémation primaire, 1ère moitié du VII^e siècle.
1) Vue de profil de la crémation primaire. 2) Vue générale de la crémation et de sa 'tranchée d'offrandes'.

De fait, envisagée sous l'angle synchronique, l'étude des nécropoles et des usages funéraires dans la Grèce du VII^e s. laisse apparaître d'emblée la grande disparité des situations locales. Un rapide tour d'horizon de la documentation disponible permet de s'apercevoir de la grande variété des coutumes et de leur évolution. Ainsi, à Corinthe, le rite principal est celui de l'inhumation en sarcophage de pierre pour l'ensemble des adultes et un bon nombre d'enfants, tandis que les objets accompagnants deviennent de plus en plus rare jusqu'à disparaître complètement dans le courant du siècle²⁰. À Athènes, c'est exactement l'inverse. L'usage prédominant est l'incinération primaire, souvent accompagnée de 'tranchées à offrandes' (*Opferrinnen* ; **Fig. 55, 1-2**) pouvant contenir des dizaines de vases protoattiques²¹. Enfin, à Clazomènes, en Ionie du Nord, le rite change au cours du VII^e s. puisque l'inhumation en sarcophage de terre cuite, parfois richement ornés de scènes très suggestives telles l'*ekphora* (**Fig. 57**) ou la chasse au fauve, remplace la crémation primaire exclusive pour les adultes à partir des années 630²². Nous pourrions ainsi multiplier les exemples sans toutefois parvenir à trouver deux cités possédant exactement le même profil ni les mêmes variations de ses pratiques funéraires.

Pourtant, même si aucune évolution ne suit exactement le même chemin ni ne progresse au même rythme, quelques éléments semblent plus largement partagés. En tout état de cause, le VII^e s. apparaît comme un moment clé dans bien des domaines ayant trait aux pratiques funéraires. Mais surtout, celles-ci semblent traduire de nouvelles manières de concevoir les rapports sociaux au sein des cités.

Le premier phénomène caractéristique est la réduction du nombre de tombes connues. La chose est bien documentée pour Athènes. D'après les recensements effectués ces dernières années, on compte pour le second VIII^e s. une moyenne de deux

20. DICKEY 1992, p. 137.

21. KISTLER 1997 ; WHITLEY 1994b.

22. HÜR MüZLÜ 2004 ; MARIAUD 2007.

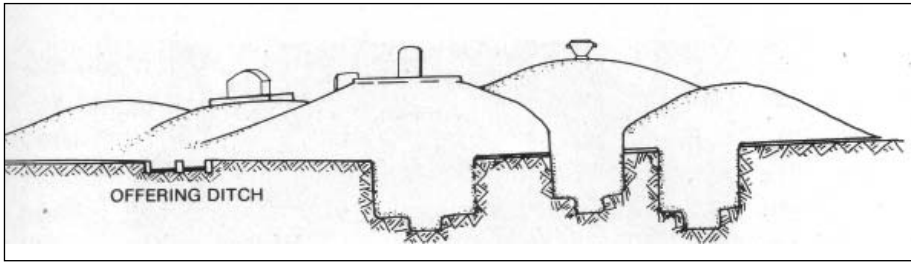


Fig. 56 - Athènes. Nécropole du Céramique. Vue de profil des tumuli et 'Grabbau' du VII^e s.

tombes/an, alors que pour le VII^e s., ce chiffre descend à 0,7 tombe/an pour augmenter à nouveau progressivement au VI^e et surtout au début du V^e siècle²³. Le progrès des fouilles aidant, le phénomène mériterait d'être vérifié sur des bases statistiques élargies, mais il semble commun à bon nombre de régions du monde des cités, et même au-delà²⁴. Certaines cités semblent suivre une évolution distincte. Ainsi, dans les cités d'Ionie, des recherches récentes ont pu montrer l'existence d'une augmentation faible mais régulière du nombre de tombes connues entre le milieu du VIII^e et la fin du VII^e siècle²⁵. Cependant, si la transition entre VIII^e et VII^e siècle est sans rupture, le nombre de tombes connues reste faible (environ 1 tombe/an en moyenne pour l'ensemble des sites ioniens au VII^e s., contre 0,65 au GR et 2,80 puis 8,90 au premier et second

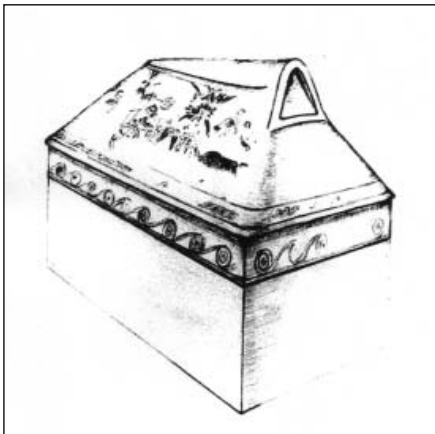


Fig. 57 - Clazomènes. Nécropole d'Akpinar. Sarcophage de terre cuite avec couvercle en forme de toit de maison. Décor : scène d'ekphora. Dernier quart du VII^e s.

VI^e s.).²⁶ Ces données montrent surtout que, tant par rapport au VIII^e s. que par rapport au VI^e s., le VII^e s. se caractérise par la faiblesse des tombes effectivement identifiées archéologiquement. Dès lors se pose la question des causes de ce phénomène.

Une fois exclues les explications de type démographique, qui, suivant une analyse détaillée du phénomène, ne peuvent être retenues²⁷, il convient de vérifier si cette évaporation concerne un type de sépultures en particulier. Plusieurs auteurs ont mis l'accent notamment sur l'apparente

23. MORRIS 1987, p. 73, fig. 22 actualisé dans MORRIS 1998b, p. 36, tables 1-2 ; quelques exemples précis attiques mais hors d'Athènes sont donnés par OSBORNE 1989, p. 303 : Éleusis, Thorikos, Vari.

24. Pour Athènes, voir MORRIS 1987, p. 73, fig. 22. Sur l'ensemble du monde grec, voir MORRIS 1998a.

25. Il y a bien changement au milieu du VIII^e s., mais la transition entre VIII^e et VII^e s. est plus souple qu'à Athènes.

26. Pour les cités d'Ionie entre 900 et 750, nous voyons 0,13 tombes/an, 750-700, 0,68 tombes/an et 1,08 pour le VII^e s., puis 2,82 tombes/an pour la première moitié du VI^e s. Cf. MARIAUD 2007, p. 36-39.

27. Les propositions de voir dans la variation du nombre de tombe le reflet des péripéties démographiques de la Grèce préclassique (SNODGRASS 1986 ; CAMP 1979) ont été remises en question par MORRIS 1987. Cette position semble depuis largement partagée, même si des nuances peuvent être apportées ici ou là. Voir les récentes mises au point de SCHEIDEL 2003 et 2004.



Fig. 58 - Modèle de terre cuite d'une ekphora, tombe de Vari (Attique), VII^e s.

disparition des tombes féminines à Athènes au VII^e s.²⁸. Les femmes ne sont pas les seules dans ce cas. La question se pose également pour les tombes d'enfants ainsi que, il faut le souligner, pour les tombes disposant de signes masculins forts comme les armes et autres panoplies guerrières²⁹. Comme l'a proposé J. Whitley à propos de la disparition des 'riches tombes féminines' très courantes à l'époque géométrique³⁰, ces changements participent sans doute d'une redéfinition plus large des rôles sexués dans la société athénienne du VII^e s.. Si nous ne disposons pas de statistiques globales permettant de mesurer ce phénomène sur un ensemble plus important de sites³¹, il semble toutefois clair que dans la plupart des cités, certaines catégories sociales, et plus particulièrement les femmes, sont de moins en moins traitées en tant que telles dans la traduction physique des funérailles et l'univers symbolique qu'elle représente. Et ce alors même que leur rôle dans le rituel funéraire lui-même tel qu'il apparaît à travers l'iconographie³² ou la petite plastique (Fig. 58) semble central.

Ceci nous amène à examiner la composition du mobilier funéraire et des codes sociaux qui président à leur choix. La fin du VIII^e s. voit l'abondance de vases liés au banquet (*skyphoi*, cotyles, œnochoés, cratères). À côté de ces vases, d'autres éléments prennent place, notamment des bijoux, fibules et, nous l'avons dit, des armes. Lorsque le défunt est accompagné par des objets, les vases liés au banquet dominent toujours dans les ensembles funéraires du VII^e s., tandis qu'à partir du début du VI^e s., ce

28. Sur l'absence des tombes pourvues d'éléments distinctifs féminins au VI^e s., voir WHITLEY 1996, p. 229 : « There are, in the seventh century [Attica/Athens], no attributes that would provide us with prima facies grounds for saying that a grave is female. » Et plus loin de rajouter que, puisque les crémations primaires rappellent l'ambiance culturelle liée au monde des héros homériques, dans ce contexte, « there seems to be no symbolic space left for adult women. » (p. 230).

29. Sur le phénomène des tombes avec armes, cf. WHITLEY 2002.

30. WHITLEY 1996.

31. Il faut toutefois mentionner l'existence de riches tombes féminines au VIII^e s. en Argolide et en Béotie : AR 20 (1973-74), p. 19 : tombe féminine très riche au centre d'un tumulus collectif daté du GR. Son corps était paré de nombreux anneaux, bijoux et fibules, ainsi qu'un bandeau d'or, et associé à de nombreux vases céramiques.

32. Cf. le rôle des femmes dans la *prothesis* et l'*ekphora* dans la peinture sur vase, notamment corinthienne.

sont les vases liés au parfum qui deviennent majoritaires (voir ci-après). Mais jusqu'à l'orée de l'époque classique, le genre disparaît des assemblages funéraires courants pour faire son apparition dans les inscriptions, et peut-être aussi par les sculptures monumentales (principalement les *kouroi* et *korai*³³) servant de *sēmata*. Ces dernières font surtout leur apparition à la fin du VII^e s. et semblent circonscrites à Athènes et l'Attique, ainsi qu'à Théra³⁴. Dans son ensemble, le monde funéraire du VII^e s. est très peu 'genré', et il est souvent presque impossible de distinguer à partir de la seule culture matérielle une tombe masculine d'une tombe féminine. Ce qui ne signifie nullement la fin des distinctions par genre dans le domaine funéraire³⁵, bien au contraire. En effet, sur le plan symbolique, le banquet gomme les différences individuelles pour une définition plus collective de la position sociale. Et surtout, en tant qu'institution dominée par les hommes, le banquet donne une dimension masculine prépondérante au rituel funéraire. Ceci peut être interprété comme le signe d'une société qui s'établit sur des bases nouvelles, plus centrée sur la figure masculine à travers de nombreuses formes d'expression symbolique³⁶. Sans doute, en dernière analyse, doit-on relier ces phénomènes à une définition plus masculine de l'appartenance citoyenne³⁷. Dans ce cadre, il est évident que les femmes sont intégrées dans le nouveau système de valeur, mais le groupe en tant que tel ne se définit plus que par la figure masculine. Les frontières par sexe et sans doute aussi par âge semblent ainsi se renforcer au VII^e s. et devenir plus rigides qu'auparavant.

Le second élément sur lequel les sources semblent s'accorder est l'accent mis sur le rituel proprement dit, c'est-à-dire le moment des funérailles et sa théâtralité. La chose n'est pas nouvelle. À l'évidence, les coutumes funéraires de l'époque géométrique insistent également sur cet aspect. Les signes statutaires forts comme les armes, ou les signes ostentatoires tels les diadèmes en or des tombes rhodiennes, catalysaient alors les investissements funéraires. Or ces pratiques prennent généralement fin au début

33. Il est évident que d'autres types de marqueurs, sculptés ou non, existent au VII^e s. comme au VI^e s. un peu partout en Grèce, mais leur contenu sexué est souvent moins assuré.

34. Cf. D'ONOFRIO 1982 ; 1988. Il est intéressant de constater qu'hormis Athènes et l'Attique, et dans une moindre mesure à Théra, rares sont les exemples de sculpture humaine funéraire en Grèce archaïque, et ce même dans des régions qui possèdent une forte tradition dans ce domaine (majorité des Cyclades, Ionie). Pour une exception notable du VI^e s. à Samos, cf. MARIAUD à paraître. Le cas de Théra est surtout illustré par la *koré* de Sellada (Théra) évoquée ci-après ; datée des environs de 640, cette *koré* monumentale impressionne par ses dimensions (2,30 m de hauteur préservée ; 750 kg). Cf. AR 47 (2000-2001), p. 121-122 et BCH 125 (2001), p. 996-997, fig. 242. Théra semble avoir adopté ce type de monuments au moins aussi tôt qu'à Athènes. Deux torsos de *kouroi* (inv. n° 306 et 307), également découverts dans la nécropole de Sellada, sont eux aussi datés de la seconde moitié du VII^e s.

35. N'oublions pas non plus que les distinctions par genre ont trouvé une nouvelle sphère d'expression dans le domaine culturel.

36. POLIGNAC 1996b.

37. Rappelons que MOSSÉ 1983, p. 11 appelle la cité comme un « club d'hommes ».

du VII^e s. On en voit les derniers exemples à Rhodes et Éréttrie pour les diadèmes³⁸, Argos et également Éréttrie pour les armes³⁹. Dans le contexte général d'une limitation au droit d'accès à une sépulture formelle, les sources donnent l'impression que c'est désormais l'usage du rituel lui-même qui constitue un signe distinctif : si moins de personnes ont accès à celui-ci, nul besoin de marquer de nouveau le statut privilégié du défunt et de son entourage par des objets importants et prestigieux. Cela pourrait expliquer en partie l'appauvrissement des tombes au VII^e s., soit par la réduction du nombre d'objets⁴⁰, soit par la disparition des objets précieux ou semi-précieux (métaux, importations). Mais les pratiques du VII^e s. vont, semble-t-il, au-delà d'une simple adaptation des rituels à de nouvelles conditions sociales. Certaines semblent prendre une part plus active à l'élaboration des identités individuelles et collectives à l'intérieur des cités.

L'adoption de la crémation primaire à Athènes en est la meilleure illustration. Pour la première fois de son histoire, la cité attique adopte ce mode de traitement du corps où le défunt est incinéré directement dans la fosse qui deviendra sa sépulture (**Fig. 55-1**). La tombe est généralement accompagnée d'*Opferrinne* (ou tranchée d'offrandes ; **Fig. 55-2**)⁴¹ avant d'être recouverte par un *tumuli* ou un 'Grabbau', c'est-à-dire une structure rectangulaire de briques crues située au-dessus de la sépulture (**Fig. 56**). Ces structures étaient parfois couronnées par une stèle ou un vase peint⁴². Uniques par leurs dimensions (60 cm de large pour des longueurs allant jusqu'à 12 m), ces tranchées d'offrandes le sont aussi par la nature des objets qui seront ainsi brûlés en même temps que le défunt. En effet, il s'agit exclusivement de vases céramiques de style protoattique, aux formes souvent très élaborées, certaines pièces faisant partie des plus belles de cette production. Les différentes études sur le sujet ont montré que le répertoire des vases fait sans conteste référence au banquet. La discussion a cependant toujours lieu pour savoir si leur présence traduit l'existence de banquets réels ou s'il s'agit d'une référence plus générale au style de vie que ces vases représentent. De même, les spécialistes ne s'accordent pas toujours sur le sens de ces pratiques.

38. Rhodes : Camiros, tombes 13 (*Clara Rhodos* 6/7 [1932-33], p. 56-57 et fig. 66 et 69 : tombe à enchytrisme en pithos de 78 cm d'un très jeune enfant ; la tombe contenait une encochoé trilobée, une coupe 'à oiseaux' portant une inscription dédicatoire, un alabastré en albâtre, trois aryballes corinthiens, un diadème en or décoré de rosettes et 11 astragales en os) ; la tombe est du début du VII^e s. Même pratique du diadème dans une tombe géométrique récent, tombe 82 (*Clara Rhodos* 6/7 [1932-33], p. 193-201). Voir également D'AGOSTINO 2006. Éréttrie : cf. BLANDIN 2007, p. 92-98. Onze diadèmes ont été découverts dans l'ensemble des nécropoles de la cité (cf. tableau BLANDIN 2007, p. 93), la plupart (8) associés à des incinérations primaires, donc des tombes d'adultes. Toutefois deux des diadèmes ont été retrouvés dans une inhumation en fosse d'un très jeune enfant (p. 97). Si les premiers diadèmes apparaissent au GMII, la t. 10 de la nécropole de l'hérôon date de la fin du géométrique récent soit le début du VII^e s.

39. Argos, tombe du terrain Stravropoulou, Géométrique récent : une inhumation en ciste contenant notamment un casque et des éléments de cuirasse en bronze ainsi qu'une épée également en bronze ; *AR* 20 (1973-74), p. 11. Tombe 45, dite tombe à la cuirasse, v. 725 : inhumation en ciste contenant notamment un casque, une cuirasse et des chenets et *obeloi* ; *BCH* 81 (1957), p. 322-386. Éréttrie : BLANDIN 2007.

40. C'est le cas à Corinthe : DICKEY 1992, p. 137-139.

41. OSBORNE 1989, p. 299 ; KISTLER 1998 ; HOUBY-NIELSEN 1996.

42. Par exemple, une amphore d'env. 1 m de hauteur couronnant un tumulus daté v. 610 ; KNIGGE 1991, p. 27.

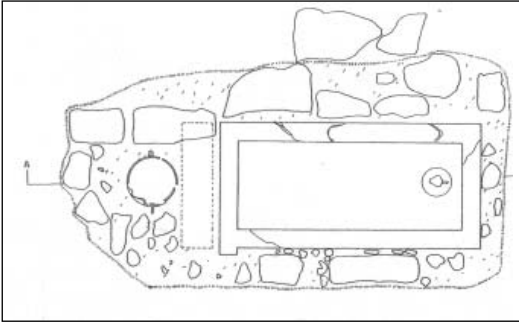


Fig. 59-1 - Mégaré. Tombe à inhumation en sarcophage monolithe, premier quart du VII^e s.

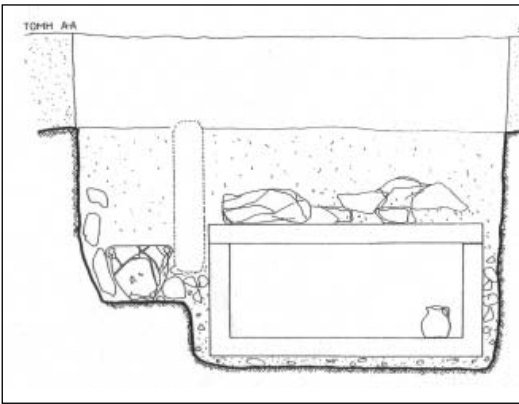


Fig. 59-2 - Mégaré. Tombe à inhumation en sarcophage monolithe, premier quart du VII^e s.

Pour Kistler, le mobilier des *Opferrinnen* rappelle l'idéologie du banquet orientalisant tandis que Whitley penche plus pour une référence proche du 'modèle héroïque'⁴³. Pour Houby-Nielsen, ces pratiques sont des archaïsmes volontaires rappelant les usages précédant la seconde moitié du VII^e s.⁴⁴. Toujours est-il que ces cérémonies, peu nombreuses mais très fortes sur le plan de la mise scène et de la théâtralité funéraire (ce qu'A.-M. D'Onofrio appelle le 'dramma funerario')⁴⁵, ainsi que sur le plan des symboles manipulés, dressent une frontière tangible entre différentes catégories de la population : ceux qui en possèdent la pratique exclusive et les autres, ceux qui y prennent part et ceux qui en sont

exclus. Bien sûr, on aurait tort de réduire les pratiques athéniennes à l'association crémations primaires-*Opferrinnen*. Sont également attestées pour cette époque une crémation secondaire multiple et plusieurs inhumations. Mais ces pratiques restent marginales à ce stade de nos connaissances.

Dans l'ensemble, il semble clair que les tombes à tranchée d'offrandes et les rituels qui les accompagnent ont pour conséquence la création d'une forte rupture avec les usages du VIII^e s. et d'une ligne de partage très forte entre groupes sociaux à travers la volonté de certains d'imposer de nouvelles grilles de valeurs à la société toute entière, même si, là encore, les opinions divergent quant à la nature de ces groupes⁴⁶.

Cet engouement pour un cérémonial complexe et riche semble largement partagé par bon nombre de cités grecques du bassin égéen, même si les traces archéologiques sont parfois pauvres. Ainsi à Mégaré, comme dans sa voisine Corinthe, l'usage

43. WHITLEY 1994a, p. 217-218.

44. HOUBY-NIELSEN 1992.

45. D'ONOFRIO 1993.

46. Familiaux (D'ONOFRIO 1993), gentilité supra familiaux (type génos) ou associations de banqueteurs (HOUBY-NIELSEN 1995) ?

prédominant est l'inhumation en sarcophages de poros monolithe⁴⁷. L'une des tombes mises au jour par Y. Nicopoulou contenait seulement une *œnochoé* à l'intérieur du sarcophage, tandis qu'un cotyle-cratère décoré datant du premier quart du VII^e s. était placé dans une niche immédiatement au pied de la fosse, séparé du sarcophage par une dalle dressée servant sans aucun doute de marqueur (Fig. 59, 1-2). Les implications pratiques de ce type de traitement funéraires sont très importantes. En effet, bien qu'on ne sache pas exactement comment se déroulaient les funérailles, nous savons que le corps était transporté sur un char, comme le montre une terre cuite funéraire de Vari (Attique) (Fig. 58). Alors que les archéologues supposent que le sarcophage était placé dans la fosse avant l'*ekphora*, le défunt étant ensuite porté en terre, la terre cuite de Vari suggère à l'inverse que le mort est transporté dans le sarcophage. D'ailleurs, pourquoi s'embarrasser à concevoir un sarcophage parfois richement sculpté ou décoré comme ceux de Clazomènes (Fig. 57)⁴⁸ sinon pour le montrer non seulement lors de l'exposition du défunt, mais aussi à l'occasion de la procession qui précède l'inhumation. Dès lors, il est clair que la taille du sarcophage, et donc son poids⁴⁹, impliquait une lourde intendance pour véhiculer ce dernier sur la distance qui sépare le lieu de la *prothesis* (généralement la maison du défunt) du lieu de mise en terre. Certes, des découvertes récentes dans le terrain Panagia à Corinthe ont montré que l'adoption du sarcophage en pierre précède largement le VII^e s.⁵⁰ Ce n'est toutefois qu'à partir de cette période que les sarcophages s'allongent, permettant ainsi l'extension complète du corps, position indispensable pour une *ekphora* digne de ce nom, ou bien s'ornent de décors élaborés (Clazomènes), impliquant ainsi leur utilisation active dans les rituels de la *prothesis* et de l'*ekphora*.

Insister sur le moment des funérailles, c'est ce qui ressort également de l'examen de la documentation littéraire. La poésie élégiaque de Tyrtée est l'occasion de nous informer sur ce qui était considéré comme la pratique funéraire normale des *Homoioi*. Selon lui, l'une des obligations des hilotes Messéniens était de : *δεσπότας οἰμῶζοντες, ὁμῶς ἄλοχοί τε καὶ αὐτοί, εὐτέ τιν' οὐλομένη μοῖρα κίχοι θανάτου*, « pleurer leurs maîtres, eux et leurs épouses, à chaque fois que la triste destinée de la mort s'abattait sur l'un d'eux ».⁵¹ Ici, nous voyons que l'idéologie de la *Belle Mort* spartiate s'accompagne d'honneurs funèbres dont les chants semblent être l'une sinon la principale composante. Or ces éléments ne laissent aucune trace archéologique, sinon

47. NICOPOULOU 1969.

48. HÜR MüZLÜ 2004.

49. Nous disposons de peu d'éléments pour estimer le poids réel des sarcophages de poros de la nécropole Nord de Corinthe puisque aucune mesure n'a été effectuée. En revanche, le poids estimé du couvercle de la tombe 2002-11 du terrain Panagia à Corinthe est de 750 kg, ce qui laisse présager un poids total de plus d'1,5 tonne. Les sarcophages de Clazomènes, fabriqués en terre cuite, pèsent quant à eux environ 450 kg en moyenne (Cook 1981, p. 153).

50. Les archéologues ont mis au jour des inhumations du géométrique ancien I dans des sarcophages en poros ; cf. PFAFF 2007. Voir également BLEGEN et al. 1964 pour la nécropole Nord.

51. Tyrtée fr. 7 West (Pausanias IV 14, 4-5).

indirecte⁵². Il est donc évident que l'appauvrissement des tombes, ou plus exactement de certaines formes de traduction matérielle des funérailles, ne signifie nullement un appauvrissement du rituel, et encore moins un égalitarisme bien peu à sa place au beau milieu de l'époque archaïque. Au contraire, ces cérémonials mobilisant de nombreuses personnes, parfois des professionnels qualifiés telles ces pleureuses dont les législations funéraires stipulent l'interdiction, constituent là encore une frontière entre ceux qui y ont accès et les autres, frontière renforcée par le lien de dépendance que l'obligation de deuil induit⁵³.

Les funérailles royales spartiates décrites par Hérodote (VI 58), même s'il n'est pas sûr que l'auteur se réfère à une pratique plus ancienne que son époque, offrent une image particulièrement vivante du type de rituel qui a pu rentrer en vigueur dès l'époque archaïque. On voit en effet les Spartiates revêtir la tenue de deuil, puis, accompagnés d'hilotes et de périèques en nombres (« par milliers »), « hommes et femmes réunis » se soumettent au rituel des lamentations en se frappant le front et en « gémissant avec ardeur ». La mise en terre a lieu sur un « lit de parade » (*klinè*). Il n'est fait aucune précision sur les ornements qui pouvait recouvrir la *klinè* ni même le corps du roi. Hérodote ne mentionne pas non plus d'éventuels objets de valeur qui pouvaient accompagner le défunt dans sa dernière demeure. S'ensuit un deuil 'national' de dix jours durant lesquels aucune assemblée ni aucune élection ne peut avoir lieu. S'agissant de rois, il est évident que l'amplitude sociale du deuil et des rituels est démultipliée. Mais si chacun des *Homoioi* est comme un roi en son *oikos*, le rapprochement n'est pas inapproprié. Nous pouvons surtout souligner l'accent mis sur les aspects du rituel laissant peu, voire aucune trace archéologique, hormis peut-être la *klinè*. Les funérailles du roi ne se distinguent pas par le déploiement ostentatoire de richesse. À Sparte au V^e s. (mais Hérodote laisse toutefois entendre que ces prérogatives royales remontent à une plus haute antiquité), l'important est le deuil et la soumission de l'ensemble de la société vis-à-vis de son roi⁵⁴.

Au cœur de ces cérémonials se trouve le corps du défunt. Il est indéniable que, durant la période géométrique, celui-ci recevait un traitement parfois très élaboré, notamment concernant la parure. Les armes ou les diadèmes précédemment cités créaient une véritable mise en scène du corps lors des rituels funéraires. Mais, comme nous l'avons dit, ces pratiques cessent à partir du début du VII^e s.. Désormais, le traitement du défunt passe moins par la parure que par la préparation du corps lui-même. Nous en voulons pour preuve la croissance de l'usage du parfum, ou plus

52. Il faut mentionner ici l'existence à Sparte de deux reliefs fragmentaires en ivoire consacrés à Artémis Orthia représentant une scène de *prothésis* (MARANGOU 1969, p. 50, fig. 38 ; NM15518), rappelant les représentations figurées de la céramique corinthienne ou attique du VI^e s..

53. Dans le passage d'où est tiré le fragment de Tyrée, Pausanias précise même que, pour les processions funèbres des rois et d'autres officiels, les Messéniens et leurs épouses devaient être habillés de noir, ce qui, pour lui, est une contrainte du même ordre que la dîme de 50 % sur leur production annuelle et que le serment de ne jamais se révolter.

54. Voir également le passage de Pausanias (IV 14, 4-5) cité et commenté précédemment.

exactement de l'huile parfumée, en particulier à partir de la seconde moitié du siècle. Ce phénomène est certes plus diffus et progresse lentement, mais il est promis à une grande longévité puisque, d'offrande périphérique⁵⁵, le rôle de l'huile parfumée sera central aux siècles suivants pour devenir une véritable onction funéraire⁵⁶. Entre oindre et parer, la nuance est réelle : le premier relève de la sphère la plus intime car l'onction implique un contact direct avec le cadavre, tandis que le second est davantage lié au statut du défunt, à sa dimension 'publique'. En donnant une importance nouvelle à l'onction, on pourrait dire que le VII^e s. voit s'effectuer sinon une 'privatisation', du moins un retour dans la sphère familiale d'une partie du rituel funéraire, celle qui a trait à l'apparence du défunt.

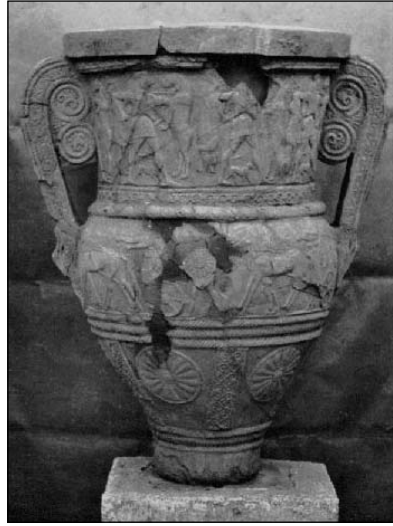


Fig. 60 - Sparte. Cratère archaïque (c.620-610) servant de *séma* aux tombes découvertes au sud-ouest de l'acropole.

Egalement à la fin du VIII^e s., nous constatons un changement de nature des marqueurs extérieurs des sépultures. Dépassant les simples pierres dressées, ou même les décors fortement stéréotypés comme celui des grands vases du Dipylon, les marqueurs de tombes du VII^e s. se caractérisent par une importante individualisation, non seulement par le monument, mais surtout par l'introduction de la narration, soit par l'iconographie, soit par l'écrit. Même à Sparte, pourtant réputé pour son manque de propension à l'étalage de richesses, on voit apparaître des marqueurs de tombe particulièrement ostentatoires : il s'agit de grands vases à reliefs servant parfois de *sémata*⁵⁷. C'est le cas des tombes archaïques découvertes au Sud-Ouest de l'acropole⁵⁸. L'une d'elles était signalée par un grand cratère dont le panneau principal était orné

55. Chez Homère, l'huile n'est pas employée pour préparer le corps du héros (rôle dévolu à la graisse de mouton), mais comme offrande alimentaire disposée sur le bûcher funéraire au même titre que le vin. Funérailles de Patrocle : *Il.* 23, 170. Notons toutefois que, d'un point de vue pratique, cette présentation par Homère est très surprenante. Outre l'usage de graisse animale, la présence d'amphores pleines d'huile au milieu d'un bûcher funéraire conçu pour se consumer à plusieurs centaines de degrés, et donc susceptibles de créer de véritables explosions, est pour le moins douteuse. Preuve en est, une fois de plus, qu'il faut conserver une certaine prudence dans la lecture archéologique de la poésie homérique.

56. Nous renvoyons ici aux travaux de S. Houby-Nielsen sur l'idéologie du parfum (HOUBY-NIELSEN 1995).

57. Paradoxalement, très peu de tombes datées avec certitude du VII^e s. (et de l'époque archaïque en général) sont connues à Sparte, alors que les sources littéraires et la documentation archéologique est pour cette époque relativement abondante, en particulier pour les contextes culturels (sanctuaires d'Artémis Orthia, Menelaion ; sur les ressorts historiques de cette abondance, cf. OSBORNE 1996-1997). De plus, les tombes connues appartiennent à la fin de la période : 1) À l'Ouest de la colline de l'acropole, au lieu-dit Limnai, une crémation en ciste, construction d'un hérôon, avec trace de culte d'époques archaïque et classique ; datée par deux lékanés de la fin VII^e- début VI^e s. 2) Au Sud-Ouest de l'acropole, 4 tombes à crémation avec traces de bâtiment et culte (?) ; datation v. 610-600 par un cratère laconien à relief de grande dimension. 3) Un enchrytisme en *pithos* à Limnai de la fin du VII^e s. 4) Un vase du milieu du VIII^e s. à Limnai interprété comme de provenance funéraire. Cf. HODKINSON 2000, p. 237-238 et SCHÖRNER 2007, p. 289-291.

58. Cf. *BCH* 85 (1961), p. 685-686.

d'une scène de bataille d'une rare qualité (**Fig. 60**). Par leur iconographie, ces décors transmettent une idéologie funéraire teintée d'une éthique guerrière⁵⁹, ce qui ne surprend pas dans la patrie de Tyrée.

À Paros, cette idéologie semble fondatrice. L'archéologue Ph. Zaphiropoulou a conduit depuis plus de vingt ans les fouilles de l'antique cité de Paros, sous la moderne Paroikia. Elle a mis au jour une vaste nécropole (tombes individuelles) qui se développe autour des deux *polyandreia* (tombeaux collectifs masculins) datant du dernier quart du VIII^e s.⁶⁰. Ces derniers abritaient plus de 150 urnes d'incinération secondaire. Ces sépultures appartiennent vraisemblablement aux jeunes hommes morts pour défendre la cité lors d'un événement tragique qui eut sans doute lieu vers la fin du VIII^e s.⁶¹. La nécropole du VII^e s. est marquée par l'adoption de l'inhumation en ciste ('tombes en caissons') pour les adultes⁶². Pour les enfants, c'est l'inhumation en vase (enchytrisme) qui prédomine, notamment dans des amphores de type « mélien » dont on sait aujourd'hui qu'elles sont produites à Paros. Ces vases, même s'ils ne servent pas de marqueurs de tombe, se distinguent par la qualité esthétique et la richesse iconographique des scènes figurées ainsi que par leur taille (jusqu'à 1 m pour certaines amphores), ce qui fait dire à certains qu'elles ont été produites spécifiquement dans un but funéraire. Second point important, les archéologues ont relevé des traces de lotissement funéraires (murs délimitant un espace de 6 m²). Enfin, toutes ces sépultures possèdent un marqueur extérieur, généralement une simple dalle de schiste dressée, mais la sculpture, sous forme de stèles figurées, fait une apparition remarquable⁶³. Le cas de Paros appelle un parallèle bien connu, celui de la nécropole qui se développe à partir du milieu du X^e s. et jusqu'à la fin du IX^e s. autour de la tombe monumentale de Toumba, datée elle vers 1000-950 av. J.-C. Mais tandis qu'à Lefkandi, la nécropole s'organise autour de la sépulture de deux individus, celle de Paros s'articule autour de celle des sauveurs de la cité. Nous voyons ainsi la création d'une communauté sous nos yeux. En tous cas, d'une nouvelle forme de rapports

59. Ces thèmes guerriers ne sont pas propres aux seuls vases laoniens. Peut-être peut-on déduire une fonction similaire à certains des autres grands vases à relief comme la célèbre amphore de Mykonos, décorée de la prise de Troie, et datée de 670, même si des vases ou fragments de vases de même type ont été découverts dans des contextes très variés. Sur la céramique à reliefs archaïque, voir maintenant SIMANTONI-BOURNIA 2004, notamment p. 16 sur les contextes de découverte. L'auteur semble privilégier l'adéquation entre forme et fonction, les amphores et *pitthoi* ayant un usage domestique, les cratères servant de marqueurs ou d'urnes funéraires, notamment à Sparte, mais aussi à Naxos (SIMANTONI-BOURNIA 2004, p. 100) et à Rhodes (*ASAtene* 6-7 [1923-1924], p. 311-316, tombes XXXV et LVIII), seules les *loutéria* et les *pérrhanteria* ayant une triple destination culturelle, domestique et funéraire. Cette adéquation n'est cependant pas rigide. Ainsi, une amphore béotienne du Louvre (Inv. CA795) porte un décor représentant notamment Persée décapitant Méduse. Ce décor est présent sur une seule face de l'amphore. Cette répartition correspondrait bien avec un contexte d'exposition tel celui de marqueur funéraire. Mais en l'absence de tout contexte précis pour ce vase, il est impossible d'être plus affirmatif.

60. ZAPHEIROPOULOU 1994 et 1999.

61. Pour une analyse particulièrement fine et convaincante de la portée historique de ces sépultures collectives, cf. CROISSANT 2008a.

62. À noter que la crémation, qui est l'usage exclusif de la période précédente, reste résiduelle ; cf. ZAPHEIROPOULOU 1994.

63. Ainsi une grande stèle funéraire gravée datée du début du VII^e s. mentionnée par BERRANGER 1992, p. 59. Sur les stèles pariennes archaïques, voir désormais BERRANGER-AUSSERVE 2008.

sociaux où un groupe (celui des hoplites ? des citoyens ?) prend conscience de sa propre existence (notons l'intégration des enfants) et la prolonge dans la mort par une communauté de l'espace funéraire⁶⁴.

Un peu partout dans le monde grec, le VII^e s. voit donc s'accroître l'éclatement des coutumes de l'époque géométrique. Durant cette dernière, les usages funéraires sont dans l'ensemble très « formatés », notamment au niveau des mobiliers funéraires où l'on retrouve grosso modo toujours les mêmes assemblages. La distinction se fait entre des pratiques sans traces visibles et des pratiques à la fois ostentatoires et stéréotypées dont les tombes de guerriers constituent la meilleure illustration. À partir du VII^e s., nous voyons des changements importants dans le type de prise en charge des funérailles et de leur impact collectif. De manière générale, ces pratiques (frontières par âge et par sexe, usage du parfum, marqueurs extérieurs, importance du rituel comme critère discriminant, introduction de l'écrit...) semblent marquer une tendance des groupes sociaux concernés à resserrer leurs liens autour de rites et de gestes parfois très limités, mais très forts symboliquement. Il semble de plus que ces innovations conduisent à faire porter une attention nouvelle au corps de certains individus, sans doute choisis pour leur capacité à fédérer la mémoire collective de ces groupes. L'expression la plus nette de cette mutation est bien évidemment l'apparition des premières épitaphes sur les monuments funéraires⁶⁵. Nous n'insisterons pas sur les profonds bouleversements qu'introduit le passage de la tradition et la commémoration purement orales à l'identification par l'épithaphe, tant du point de vue de la démonstration sociale (à la simple mention du nom et du patronyme suivront bien vite les détails sur la valeur du défunt et le renom de sa famille) que de celui de la stabilisation du lien entre le défunt et son monument funèbre. Il est intéressant de souligner ici que cette innovation va considérablement modifier les comportements individuels et collectifs vis-à-vis du tombeau, ainsi que sa place dans l'organisation spatiale de la cité.

Il serait évidemment erroné de croire en une complète individualisation. Ainsi, à Vroulia, petit site du sud de Rhodes, la crémation primaire est individuelle, mais les fosses servant à cette dernière ont visiblement servi plusieurs fois, jusqu'à neuf reprises, et ce dans le cadre de groupements familiaux ou autres. Ce qui frappe plutôt, c'est la référence à de nouvelles formes de collectivité que les données funéraires ne suffisent pas à définir clairement⁶⁶, mais qui sont caractérisées par un retour à l'exclusion ou, du moins, l'absence de pans entiers de la communauté de pratiques très hiérarchisantes.

La chronologie et les formes de ces changements peuvent cependant varier selon les lieux. À Clazomènes, cité de Grèce d'Asie, la remarquable stabilité des pratiques et

64. ZAPHEIROPOULOU 1999.

65. Les premières inscriptions funéraires datent des années 680-630 : épithaphe de Deïdamas (CEG I 152).

66. POLIGNAC 1996c.

des symboles funéraires caractéristique de la période géométrique se prolonge pendant la plus grande partie du VII^e s.. L'usage exclusif est la crémation primaire pour les adultes, tandis que les mobiliers se composent de vases à boire ou à verser. À partir du milieu du siècle, on constate l'introduction du vase à parfum. Mais c'est surtout dans les dernières décennies du VII^e s. que l'on observe les plus grands bouleversements, d'une part avec l'adoption de l'inhumation comme rite dominant, et d'autre part l'innovation du sarcophage peint (**Fig. 57**). L'usage de ces décors peints très élaborés, déjà évoqués plus haut, laisse penser à une rupture nette avec les pratiques certes exclusives mais peu distinctives et relativement homogènes des époques précédentes. L'examen des nécropoles clazoméniennes donne l'impression qu'à partir des années 630/625 le code symbolique de la société connaît le même éclatement que celui qui s'était produit à Athènes un siècle auparavant. Une des manifestations de cette crise serait l'adoption de modes de différenciation très forts dont les deux supports connus, le rite et l'iconographie, ne sont sans doute qu'un aspect parmi d'autres. Le changement drastique de l'ordre symbolique funéraire à Clazomènes, en une à deux générations, traduit en tout cas une redéfinition du contexte idéologique dominant, sans que cela soit à attribuer à une révolution sociale ou que le groupe social à la tête de la cité ait changé. Cette mutation pourrait correspondre plutôt à une reprise en main de l'expression funéraire par une partie de l'élite, ce qui comme à Athènes a pu conduire à certains excès.

7.4. LES CHEMINEMENTS DE L'INNOVATION

L'étude des changements visibles d'un point de vue archéologique ne peut se passer d'une réflexion sur leur articulation avec les aspects et modalités d'évolution non visibles et néanmoins essentiels qui les accompagnent. Cela est particulièrement vrai dans les domaines religieux et funéraires qui viennent d'être examinés. Les rites funéraires, c'est bien connu, comportent une part importante de manifestations qui ne laissent pas ou peu de trace archéologique, ou en tout cas pas de trace directe (l'iconographie peut en effet palier le phénomène en partie), à commencer par les façons d'organiser le cortège et le banquet funéraires, ou les concours de chants exaltant le défunt et le choix du prix accordé au vainqueur, tous aspects absolument essentiels du processus de représentation par lequel un groupe se définit en choisissant de valoriser tel ou tel aspect de la position et de la personnalité du mort. L'interprétation des coutumes visibles est donc limitée du fait de notre méconnaissance de ce contexte. Il suffit, pour s'en convaincre, de prendre l'exemple des « lois » anti-somptuaires attribuées aux tyrans et législateurs archaïques. De façon tout à fait significative, les tentatives de rapprocher les données archéologiques de ces « lois », comme K. Dickey a voulu le faire pour Corinthe en associant la simplification des assemblages

funéraires et l'adoption du sarcophage en pierre à une hypothétique législation tyrannique, se heurtent à des problèmes de chronologie. Et si on admet l'authenticité de la loi funéraire de Solon⁶⁷, il convient de souligner que celle-ci porte sur les aspects du rite qui ne laissent pas de trace archéologique mais donnent toute sa théâtralité à la cérémonie : les chants et cortèges de pleureuses, le nombre de vêtements, la durée de la cérémonie, le nombre de participants, le degré de parenté de ces derniers avec le défunt. Des législations similaires seront d'ailleurs régulièrement réaffirmées dans d'autres cités à des époques ultérieures. Si Athènes est l'une des premières, au sortir du VII^e s., à adopter ces règlements, c'est peut-être parce que les tensions manifestées et construites par ces pratiques y étaient les plus ostensiblement inégalitaires. Les pratiques funéraires athéniennes du VI^e s. ne furent pas pour autant plus « égalitaires » : la présence récurrente de statues de marbres de taille naturelle pour marquer certaines sépultures à Athènes et en Attique le démontre assez. Mais une certaine façon d'utiliser les funérailles comme lieu de manifestation et de renforcement de larges réseaux de pouvoir et d'influence avait pris fin.

Il n'est donc pas exclu que les changements attestés d'un point de vue archéologique, dont la rapidité (une génération), l'ampleur et parfois la fréquence surprennent dans des sociétés que nous avons souvent tendance à considérer comme « traditionnelles », aient été précédé de phases où l'apparente stabilité de certaines pratiques peut masquer un infléchissement non décelable des discours et des représentations. Ainsi peut-on expliquer que la « loi » solonienne (toujours dans l'hypothèse de son authenticité) ait été en fait précédée, dès la fin du VII^e s., par un début d'évolution des rites funéraires athéniens caractérisé par un léger déclin de l'usage des « tranchées à offrandes » avec leur vaisselle de banquet et la réapparition de l'inhumation accompagnée de vases à parfum. Le vrai basculement s'opère dans le premier quart du VI^e s. : loi solonienne ou pas, la rapidité du changement, signe de son succès, signifie que les esprits étaient déjà préparés. La même remarque vaut aussi pour les mouvements de « fermeture » apparente des rites funéraires : s'agit-il d'une exclusion, au sens d'une décision politique supposant un contrôle suffisamment efficace du corps social, ou d'un abandon, au sens où certains groupes, dans des situations et en fonction de motivations dont le détail nous échappe, préféreraient se tourner vers d'autres formes d'expression symbolique et de valorisation sociale, culturelles en particulier ?

On se gardera bien de donner ici une réponse tranchée à cette question, mais on relèvera que les deux termes de l'alternative reflètent deux conceptions différentes des sociétés du haut archaïsme. La première présuppose un degré déjà élevé d'intervention politique dans la vie sociale et de centralisation de la prise de décision au niveau d'une communauté dont les contours sont strictement définis ; la seconde laisse place à une

67. Défendue par BŁOK 2006.

conception plus souple des cités, où l'autonomie de décisions de multiples groupes en interaction peut engendrer une évolution générale sans intervention nécessaire d'un organe dirigeant⁶⁸. Les historiens ont des vues partagées sur la question, mais là encore les situations ont pu varier : cette différence pourrait recouper celle que James Whitley suggère entre des sociétés plutôt « stratifiées », où l'accent est mis assez tôt sur la définition de statuts codifiés, et des sociétés plus ouvertes et compétitives⁶⁹.

Dans le domaine religieux, l'ignorance où nous nous trouvons de l'essentiel du « fond sonore » des pratiques cultuelles handicape aussi nos capacités d'analyse. Les hymnes, les chants, étaient l'accompagnement normal des rites et l'instrument de la « poésie du mythe »⁷⁰. Les offrandes étaient peut-être concernées aussi : parmi d'autres arguments, l'utilisation récurrente de l'hexamètre dactylique pour les dédicaces inscrites pourrait être l'indice d'une tradition poétique de louange de l'objet et de commémoration du donateur, en tout cas autour des offrandes de prestige comme les chaudrons de bronze⁷¹. Les chants accompagnant certains rites et louant ceux qui étaient en charge de leur exécution (tels que ceux que l'on connaît plus tard, grâce à Pindare, pour la tripodéphorie thébaine en l'honneur d'Apollon Isménios) jouaient également un rôle important dans la production de l'image sociale d'une famille. Là encore, les changements rendus visibles par les traces archéologiques ne sont que la partie émergente de processus beaucoup plus larges, obéissant à des temporalités différentes. Tous ces chants, aussi bien par leur contenu que par les occasions rituelles ou les types d'offrande auxquels ils étaient associés, étaient un vecteur de la renégociation constante des situations et positions des différents acteurs vis à vis des dieux et des hommes. Ils pouvaient donc être eux-mêmes producteurs de changement, d'innovation, de repositionnements, avant que ceux-ci ne se traduisent concrètement dans les expressions matérielles. Là encore, le maintien apparent de traditions peut dissimuler pendant un temps des évolutions dont la convergence débouche soudainement, à un moment donné, sur un rapide changement des formes matérielles.

7.5. DES INNOVATIONS ARTISTIQUES AU SERVICE D'UNE COMMUNICATION SOCIALE ET POLITIQUE

La seconde moitié du VII^e s. connaît ainsi de nombreuses innovations en matière de production artistique : c'est à cette époque que se développent l'architecture monumentale de pierre ainsi que la grande statuaire de marbre, qui l'une et l'autre

68. Cette question est au cœur de l'ouvrage de C. Oliveira Gomez sur la tyrannie (OLIVEIRA GOMEZ 2007) et de la thèse de P. Isnard sur les associations (ISMARD 2008), qui privilégient chacun une de ces approches.

69. Voir dans ce volume le texte de J. Whitley sur la Crète, p. 170-180.

70. KOWALZIG 2007.

71. PAPALEXANDROU 2003 et J. de Hoz dans ce volume, p. 59-90.

ont fourni aux commanditaires des instruments de communication d'une originalité profonde et, partant, d'une réelle efficacité sociale ou politique.

C'est à cette époque notamment que les premiers kouroi et korés – deux types statuaires nouveaux – apparaissent dans les sanctuaires et les nécropoles. Face à une histoire « diffusionniste » traditionnelle de la sculpture grecque, qui tend à présenter la naissance de la grande statuaire de marbre d'un strict point de vue artistique comme un héritage ou, plus exactement, comme un processus d'emprunt artistique à la Crète ou à l'Égypte, certains historiens tentent aujourd'hui de replacer ces premiers kouroi et korai dans le contexte historique spécifique de leur création et de leur consécration⁷². Une tout autre conception de la sculpture archaïque, plus dense et plus représentative des sociétés du VII^e s., est alors envisageable. Les identités véhiculées par ces statues n'en sont pas moins variables d'une région à l'autre.

Ainsi, la sculpture crétoise du VII^e s., transposition en pierre calcaire de la petite plastique orientalisante de terre cuite, renvoie essentiellement aux modes d'expression symbolique de la cité et de ses citoyens. À côté des reliefs architecturaux ornant les temples de Prinias ou de Gortyne, rappelons en effet la série relativement homogène des stèles funéraires de Prinias ou les sculptures découvertes dans la nécropole d'Orthi Petra à Éléftherna. Toutes ces œuvres participent de la définition d'une identité collective et permettent aux citoyens de se distinguer des diverses catégories inférieures de la population. La grande statuaire de marbre qui émerge alors dans les Cyclades n'en est pas moins civique. C'est ce qu'exprime clairement l'esquisse de plusieurs styles particulièrement affirmés, qui traduisent une lutte d'influence féroce entre les grandes cités insulaires, notamment pour le contrôle du sanctuaire de Délos. Pourtant, malgré l'affirmation artistique d'identités civiques bien caractérisées, les Cyclades ne connaissent aucune sculpture architecturale avant le VI^e s. et les premières offrandes monumentales cycladiques – à l'exception sans doute du Colosse des Naxiens à Délos, hommage public de la cité à Apollon – révèlent au contraire le souci évident des individus de se ménager un statut social particulier. Dans ce cadre, l'invention de la statuaire archaïque a offert aux élites un instrument de communication sociale permettant d'affirmer ou de construire une position privilégiée dans la communauté, tantôt au sein de leur cité tantôt dans l'ensemble du monde cycladique. Ainsi, à Délos, la dédicante naxienne Nikandrè, encadrée dans l'acte même de l'offrande par son père, son frère et son mari, se donne l'épithète homérique d'« excellente parmi les autres » (ἔησοχος ἀλήιον).

La même dynamique est à l'œuvre dans les nécropoles, où la sculpture de marbre fait bientôt son apparition. Ainsi à Théra, la koré récemment découverte à Sellada

72. Voir en particulier dans les actes du colloque d'Athènes (KOURAYOS & PROST 2008) les contributions de D'ACUNTO 2008 et de CROISSANT 2008b. Voir également, dans ce volume, le texte de Thomas Brisart sur l'usage de l'art orientalisant en Crète.

honorait la mémoire de la défunte et célébrait probablement la gloire de son mari (ou de ses enfants), commanditaire(s) du monument. C'est un fait, les premières inscriptions funéraires mettent en valeur le défunt, mais aussi ses proches qui lui rendent un dernier hommage et occupent ainsi avec lui une place de choix dans ce terrain d'exhibition sociale qu'est la nécropole. Comme le note ci-dessus J. de Hoz, un marqueur de tombe avec inscription a une charge sociale qui manque à un *sèma* anépigraphe, l'écriture étant *de facto* un « instrument symbolique de prestige et de représentation » (p. 84).

L'épithaphe ne figure pas parmi les usages les plus anciens de l'écriture en Grèce ancienne ; elle n'apparaît véritablement qu'au VII^e s. L'exceptionnalité de l'écrit offrait alors à l'auteur du *sèma*, malgré la simplicité et la brièveté des inscriptions, l'occasion de bénéficier lui aussi de la force visuelle du monument et de la permanence de l'écrit. Dans la première moitié du VII^e s. à Amorgos, Pygmas tient à afficher publiquement que c'est lui, le père, qui a donné une dernière demeure à son fils Deïdamas : Δηϊδάμαν, Πυγμαῖς ὁ πατὴρ τόνδ' οἴρ[ον] ἔτευχσεν (CEG 152). De même, à Méthana vers 600, Eumarès, qui se nomme en tête d'hexamètre, affirme avoir fait réaliser le *sèma* de son fils aimé Androklès : Εὐμάρεις με πατὴρ Ἀνδροκλέος ἐντάδε σᾶμα ποιρέσανς καταέθεκε φίλο μνάμα ἠυιέος ἐμεν (CEG 137). Enfin, il n'est pas impossible qu'Amphalkès qui élève le monument de Dermys et Kitylos à Tanagra vers la fin du VII^e s. soit le père des deux jeunes garçons figurés en kouroi : Ἀμφάλκης ἔστας' ἐπὶ Κιτύλοι ἐδ' ἐπὶ Δέρμυι (CEG 109). La menace d'extinction de la lignée joue peut-être un rôle dans ces recours à l'écriture comme vecteur de mémoire. Mais le souci de voir rejaillir le prestige du défunt sur sa parenté transparaît dans l'édification à Corfou du cénotaphe de Ménékratès d'Ēanthéa, mort en mer, par son frère et le *dèmos* de Corcyre (CEG 143). Ménékratès était le proxène des Corcyréens dans la petite cité d'Ēanthéa et il n'y a pas à douter que son frère Praximénès tenait à récupérer cette fonction qui, bien que non officielle dans sa cité, pouvait pourtant y être une source non négligeable de prestige social⁷³.

En matière d'inscriptions, l'apparition de signatures d'artiste à la toute fin du VIII^e s. a offert de nouveaux moyens de communication au service des producteurs bien sûr, mais aussi des consommateurs d'art, autrement dit des commanditaires.

Il concerne tout d'abord les peintres de vases, comme l'a bien montré François Villard dans un état des lieux fort complet des premières signatures sur vases⁷⁴. Sur l'ensemble du VII^e siècle, on compte au moins huit exemples, dont le plus ancien est la signature d'un certain *-inos* sur l'épaule d'un cratère de Pithécuses vers 700, à peu près contemporaine de la « marque » de celui que l'on nomme plus communément le Peintre d'Analatos. Sur un petit fragment de pinax découvert à Égine, très tôt

73. Pour une analyse complète de l'épithaphe, DUPLOUY 2006, p. 135-137.

74. VILLARD 2002. Voir aussi WACHTER 2001, p. 279.

rapproché de la production du peintre, figurent en effet les quelques lettres peintes] *sonosepist*[. Simple dédicace ou véritable signature, l'inscription fut complétée, sur le schéma d'un hexamètre, sous la forme d'un nom propre (*Ly]sónos*) adjoint d'une épithète (*épistémôn*) ou d'un adverbe (*épistaménôs*). Cette expression – prélude à la *sophia* dont se vantent certains artistes de la fin de l'époque archaïque⁷⁵ – suggère évidemment l'idée d'une certaine habileté artisanale, voire d'un savoir-faire dont l'auteur serait particulièrement fier, justifiant ainsi l'identification de l'inscription elle-même comme signature. « La plus ancienne inscription sur un vase grec, à la fois signature et dédicace », relève Martine Denoyelle, « apparaît dans le corpus d'un peintre que tout désigne comme un des grands créateurs de son époque »⁷⁶. De fait, comme le note François Villard, les cinq signatures vasculaires les plus anciennes, toutes peintes, s'échelonnant de 700 à 640 environ, « brillent beaucoup plus par l'originalité de leurs peintures que par la qualité de leur poterie », malgré une formule de signature en *epoiesen* d'ordinaire rapportée au seul travail du potier. C'est donc parmi les premiers artistes à explorer le répertoire des thèmes figurés, dans une production qui demeure encore au VII^e siècle – en dépit de tout ce qui a été écrit sur la céramique orientalisante – majoritairement non figurative, que se trouvent les premiers signataires d'une œuvre. En signant une œuvre, l'artisan trouve ainsi un nouveau moyen pour revendiquer son originalité et exprimer sa fierté⁷⁷. Le second constat important tient au caractère local de ces vases signés, qui n'appartiennent pas à des productions destinées à l'exportation. Loin d'être contradictoire avec l'affirmation précédente, le fait nous renseigne surtout sur la renommée strictement locale à laquelle aspiraient ces peintres. Comme nous le disions ci-dessus, les modes de reconnaissance sociale et la structuration de la société sont moins un problème d'intensité des manifestations ostentatoires que d'échelle à laquelle elles sont censées fonctionner.

Mais la signature ne sert sans doute pas que le prestige de l'artisan et n'est pas *a fortiori* le produit de sa seule initiative. À côté d'une réelle revendication artistique, la signature apparaît également comme un instrument essentiel des stratégies sociales déployées par les commanditaires. Comme l'a montré Didier Viviers à propos des ateliers de sculpteurs archaïques, la signature renvoie en effet au service qu'offre à sa clientèle le détenteur d'un certain savoir-faire. La *technè* de celui-ci, voire son génie, contribue en ce sens au prestige que confère l'œuvre dans le contexte social où elle est censée fonctionner : « la signature procède d'un 'message' délivré par le commanditaire tout autant que par l'auteur du monument », note en conclusion

75. Voir les exemples cités dans LAZZARINI 1976, n° 819, 822, 823, 825 ; cf. DUPLOUY 2006, p. 129-130.

76. DENOYELLE 1996, partic. p. 78.

77. Pour une autre lecture du phénomène des signatures d'artiste, voir VIVIERS 2006, qui suggère une interprétation valable en tout lieu, à toute époque et sur tout support (avec une réserve, certes, pour les origines du phénomène, p. 150).

Viviers⁷⁸. Le maigre corpus des signatures du VII^e s. ne permet certes pas d'offrir des exemples probants de cette instrumentalisation des artistes, si ce n'est éventuellement à travers leurs propres dédicaces : le sculpteur est alors à la fois producteur et consommateur d'art.

Outre les signatures simples, les plus anciennes « marques » d'artisan sont en effet parfois des dédicaces⁷⁹. Si on laisse de côté l'inscription du Peintre d'Analatos, dont la nature n'est plus très claire aujourd'hui, la statue dédiée par Euthykartidès de Naxos à Apollon délien vers la fin du VII^e s. se présente comme une offrande d'artisan et, en même temps, comme la plus ancienne signature de sculpteur : Εὐθυκαρτίδης μ' ἀνέθεκε ho Náhσιος ποιέσας, « Euthykartidès le Naxien m'a dédié, après m'avoir réalisé » (ID 1). Sculpteur et dédicant, Euthykartidès avait en ce sens une double raison d'inscrire son nom sur la base de la statue. Cette interprétation – qui n'exclut d'ailleurs pas d'autres motivations, notamment civique ou économique – témoigne du potentiel offert par ce nouvel instrument de communication qu'est la statuaire de marbre. Vers la même époque, l'architecte Kléoménès dressait avec l'Apollonion de Syracuse le premier temple entièrement en pierre de Sicile, si ce n'est du monde grec. La dédicace de l'ouvrage, mutilée et longtemps discutée, vient de recevoir une nouvelle restitution et un commentaire parfaitement convaincant de Roland Étienne : Κλεομένες ἐποίησε τὸπέλ(λ)ονι ho Κνιδιε[ί]δα κέπι ἔρε στύλεια, καλὰ φέργα, « Kléoménès l'a fait pour Apollon, le fils de Knidieidas, et il en a dressé l'entablement, bel ouvrage ! »⁸⁰. Voilà en effet un artisan qui avait toutes les raisons d'être particulièrement fier de sa réalisation : agencer à plus de 8 m de hauteur des blocs de 17 tonnes.

L'exploit artistique est en somme pour un individu, artiste ou commanditaire sinon les deux, une façon comme une autre d'acquiescer à une certaine renommée au sein de la communauté dont il est membre. Quel que soit son niveau social dans la hiérarchie civique, du simple *banaios* travaillant l'argile à l'élite fortunée capable de financer des travaux monumentaux, l'artisan est détenteur d'une *technè* qu'il peut valoriser socialement. Comme le proclame très joliment une dédicace athénienne de la fin de l'époque archaïque (vers 500-480) : [ἐσθλὸν] τοῖσι σοφοῖσι σο[φ]ίξεισθ[αι κ]ατ[ὰ] τέχνην | [hòs γὰρ] ἔχει τέχνην λῶι[ο]ν' ἔχ[ει] βίον, « il est honorable pour ceux qui excellent dans un art de montrer leur habileté, car celui qui possède un talent a aussi une vie meilleure » (IG I³ 766). Il n'y a pas de raison qu'il en ait été autrement au VII^e s. Par le biais de la signature, l'écriture sur pierre est ainsi mise au service de cette mentalité agonistique si chère aux Grecs.

7.6. LE COMMERCE MARITIME : UNE ACTIVITÉ VILE ?

Dans tous les domaines, chaque action (ou presque) pouvait être valorisée de

78. VIVIERS 1992 : 220.

79. Voir notamment LAZZARINI 1976, p. 137-139 ; SCHEIBLER 1979.

80. ÉTIENNE sous presse.

manière à concéder à son auteur une certaine forme de reconnaissance sociale. Même une activité à certains égards aussi « vile » que le commerce maritime pouvait, comme nous le montre l'histoire du Samien Colaios chez Hérodote (IV 152), conférer un prestige réel.

L'histoire de Colaios appartient chez l'historien d'Halicarnasse au récit de la fondation de Cyrène et peut en conséquence être située dans les années 630. Après une sécheresse prolongée, les habitants de Théra reçurent le conseil du dieu de Delphes de se rendre en Libye pour y fonder une colonie. Ne parvenant pas à trouver leur chemin, ils s'arrêtèrent en Crète et engagèrent comme guide un pêcheur d'Itanos, Corobios, qui les conduisit à l'île de Platéa au large de la côte libyenne. Sur place, les Théréens le laissèrent avec un dépôt de vivre pour plusieurs mois, pressés eux-mêmes de reprendre la mer afin d'organiser la colonisation depuis Théra. Leur absence durant plus que prévu, Corobios vint à manquer de tout. Mais un vaisseau samien, qui avait pour propriétaire Colaios (ναύκληρος ἦν Κωλαῖος) et qui faisait voile pour l'Égypte, fut jeté hors de sa route et aboutit à Platéa. Les Samiens apprirent de Corobios toute l'affaire et le ravitaillèrent. Après quoi les Samiens reprirent le large avec le désir d'atteindre l'Égypte, mais furent dérouterés par le vent d'Est, jusqu'à franchir les colonnes d'Héraclès. Ils arrivèrent à Tartessos à l'embouchure du Guadalquivir, pays d'une richesse légendaire (cf. Hérodote I 163) et place de commerce (ἐμπόριον) en ce temps-là inexploitée, précise Hérodote. De retour chez eux, les Samiens réalisèrent avec leur cargaison – non spécifiée – de très gros bénéfices et firent, avec la dîme de leurs gains, une offrande de six talents à l'Héraion de Samos : un cratère en bronze porté par trois statues de plusieurs mètres de haut.

Colaios a été qualifié de bien des manières différentes par les historiens contemporains : « aventurier », « bourlingueur », « explorateur ». Mais c'est surtout la relation entre le statut social et le commerce maritime qui a été au cœur du débat : Colaios était-il un « aristocrate marchand » ou un simple « marchand professionnel » ? Les avis divergent : pour Alfonso Mele, il est clair que Colaios est un aristocrate pratiquant la *prexis*, ce commerce noble et non professionnel ; pour Oswyn Murray en revanche, Colaios tout comme Sostratos d'Égine sont des marchands professionnels, certes bienvenus auprès des aristocrates, mais en aucun cas des aristocrates eux-mêmes⁸¹. Tenons-nous en au texte. Hérodote le qualifie de ναύκληρος. Dans les textes de l'époque classique, le sens du mot est clair : le ναύκληρος est à la fois le propriétaire et le capitaine ; c'est un marchand professionnel qui possède son navire et voyage sur celui-ci. Pour l'époque archaïque, les choses sont moins sûres : selon Benedetto Bravo, le propriétaire du navire, nécessairement un aristocrate, ne voyageait normalement pas sur son bateau, ni pour commercer ni même en commerçant⁸². Il est difficile, en

81. MELE 1979, p. 41 ; MURRAY 1995, p. 240-241.

82. BRAVO 1977, partic. p. 26-30.

l'occurrence, de trancher, sachant qu'Hérodote n'est pas explicite et que d'un bout à l'autre de son récit il évoque globalement les « Samiens », tous les verbes étant au pluriel. Quoiqu'il en soit de la participation effective de Colaios au voyage, toute l'entreprise et le prestige récolté paraissent bien avoir été portés à son seul crédit.

Dans l'ensemble, le problème historique soulevé par l'épisode de Colaios se présente de la manière suivante : le commerce peut-il être une pratique aristocratique ? et, dans la négative, quelle forme de commerce a dès lors pu être pratiquée par les aristocrates ? D'un savant à l'autre, les réponses apportées à ces questions ont grandement varié au fil du XX^e s. Toutes ont néanmoins en commun de reposer sur une vision préconçue de l'aristocratie grecque et de ses obligations économiques ou morales⁸³. Ne pourrions-nous pas renverser le problème et poser la question autrement : une activité commerciale, comme celle exercée par Colaios, peut-elle déboucher sur une valorisation sociale ? Il ne s'agit pas de proposer une nouvelle vision du commerce archaïque, mais bien de mieux cerner son articulation avec le statut social. En quoi dès lors l'activité de Colaios et de son équipage a-t-elle pu conforter ou modifier leur statut social, quel qu'il ait été ? Hérodote nous donne sur ce point des indications très claires sur les modes de reconnaissance sociale utilisés par les navigateurs samiens pour asseoir leur statut dans la communauté. Il n'est nullement question du commerce, ni de sa valorisation ou dévalorisation. Trois faits apparaissent importants aux yeux d'Hérodote et probablement de sa source : la dîme, l'offrande et l'amitié avec les cités de Théra et de Cyrène.

Les navigateurs samiens s'acquittent à leur retour d'une *dékate* sur leurs gains (τὴν δεκάτην τῶν ἐπικερδίων ἐξελόντες), pour un montant de six talents. Il ne s'agit pas d'un simple remerciement à la déesse qui a si bien favorisé leur entreprise. À travers ses attestations archaïques, il apparaît clairement que la *dékate* dérive d'un revenu, dont l'origine peut être très variable : gains professionnels (agriculture, pêche, artisanat) ou gains violents (butin de guerre ou rapine). En même temps qu'un acte de piété envers la divinité, la *dékate* apparaît comme une manière de légitimer l'acquisition de biens vis à vis de la communauté, si ce n'est comme une sorte de taxe professionnelle, telle qu'il en existe dans certaines cités⁸⁴.

La *dékate* est du reste versée à la divinité sous la forme d'une offrande. Tous les principes relevant du fonctionnement social de l'offrande entrent donc en jeu. Le prix est connu et est considérable (six talents). L'originalité de l'objet ne l'est pas moins, en particulier dans le contexte de l'Héraion du VII^e s. Sanctuaire au profil maritime par excellence, l'Héraion de Samos reçoit alors de multiples objets votifs évoquant le monde de la navigation et de l'outre-mer (offrandes orientales, modèles réduits de bateaux, navires entiers même), tandis que son accès se fait par le littoral.

83. Pour une discussion de ces thèmes historiographiques, DUPLOUY 2002.

84. LAZZARINI 1976, p. 90-93.

Don de marins, le cratère en bronze soutenu par des colosses agenouillés de sept coudées de haut (env. 3,5 m) tranche radicalement par rapport à toutes ces offrandes, en réinterprétant dans des proportions colossales le vieux modèle du chaudron sur trépied. L'emplacement de l'offrande est malheureusement inconnu, mais il n'est pas à douter qu'elle fut placée à l'endroit le plus en vue du sanctuaire, du moins pour les dédicants.

Enfin, l'aide apportée par les navigateurs samiens à Corobios est à l'origine de liens d'amitié particuliers (Κυρηναίοισι δὲ καὶ Θηραίοισι ἐς Σαμίους ἀπὸ τούτου τοῦ ἔργου πρῶτα φιλία μεγάλαι συνεκρήθησαν). Notons qu'il n'est pas question d'une *philia* individuelle entre le commandant du navire (Colaios ?) et son hôte (Corobios), mais bien d'une *philia* collective entre les Samiens d'une part, les Théréens et les Cyrénéens de l'autre. Comme l'a montré L.G. Mitchell, dans l'univers des relations internationales, les relations individuelles entre pairs étaient bien souvent mises au service des cités, créant des liens d'amitié dont les partenaires comme les intermédiaires avaient tout avantage à tirer⁸⁵. Il n'est donc guère douteux que Colaios retirât un certain prestige individuel de l'alliance conclue entre les Samiens et les gens de Théra et de Cyrène.

Au final, en matière de structure sociale, la question n'est donc pas de savoir si un aristocrate pouvait ou non entreprendre une activité maritime et commerciale et quelle forme celle-ci revêtait, mais bien comment un individu pouvait utiliser sa richesse, fût-elle nouvellement acquise, pour en retirer du prestige social, sans s'attirer le ressentiment de sa communauté ni la désapprobation générale. Et c'est précisément ce que sut éviter Colaios. Celui-ci était certainement assez riche à Samos pour posséder un navire, mais il n'est pas certain que sa richesse ait été accompagnée d'un quelconque prestige dans la société. Avec ses gains commerciaux, il conforta encore sa fortune, mais il parvint surtout à la mettre en valeur et sans doute à améliorer sa position sociale dans la cité : en s'acquittant d'une dîme sur ses gains, ce qui les légitima et fit quelque peu oublier leur origine commerciale, en réalisant une offrande originale et magnifique qui accroissait la gloire et la richesse du sanctuaire, et en permettant aux Samiens de nouer des liens de *philia* avec l'extérieur. En matière de promotion sociale, l'essentiel est affaire d'image et de représentation ; le reste, c'est-à-dire les moyens déployés pour y parvenir, est (presque) accessoire.

7.7. CONTRASTES ET MUTATIONS

Peut-on relier l'ensemble de ces observations aux mutations politiques et sociales qui sont généralement présentées comme caractéristiques du haut archaïsme ? Les aspects contrastés du VII^e s. ont souvent été englobés dans et expliqués par la notion

85. MITCHELL 1997. *Contra* HERMAN 1987.

de « crise archaïque », celle-ci trouvant son origine dans la crise agraire. Les tensions sociales et politiques, perceptibles par exemple dans les données funéraires qui témoigneraient d'une « réaction » des élites, auraient débouché sur l'installation de la tyrannie ou sur l'action des législateurs qui auraient réprimé toutes les manifestations extrêmes d'ambition et de fortune. Tout ce qui a été évoqué ci-dessus correspond-t-il à ce tableau ?

Deux observations s'imposent. La première est que le concept de crise paraît inadapté à la compréhension de phénomènes s'étalant sur un, voire deux siècles. Il relève d'une conception erronée de la temporalité des sociétés grecques qui, parce qu'elles sont de l'époque « archaïque », ne pourraient évoluer que lentement et ne résoudraient leur crise que très progressivement. Cette vue n'est pas tenable : les sociétés combinent des rythmes différents où des persistances sur le long terme sont associées à des changements rapides. La deuxième observation touche à un point de méthode : il serait évidemment vain de chercher à faire coïncider rigoureusement des observations touchant à la traduction matérielle de pratiques sociales avec des descriptions ou analyses des mutations sociales et politiques qui reposent, en règle générale, sur des sources littéraires (qui plus est souvent postérieures). Les spécificités de chaque type de source et de leur utilisation requièrent une approche plus nuancée. Les relations entre réalités politiques et pratiques sociales sont également problématiques, comme nous l'avons dit plus haut. Jusqu'à quel point certaines de ces pratiques – choix des offrandes dans les sanctuaires, des rites funéraires, des caractères d'une expression stylistique – pouvaient-elles entrer dans le champ du débat public, de la réglementation politique ? On peut observer que les tyrannies du VII^e s. laissent peu de traces reconnaissables dans ce domaine, alors que leur empreinte est beaucoup plus visible au VI^e s. Ce n'est pas que la tyrannie ait changé de nature d'un siècle à l'autre : il faut plutôt comprendre que c'est l'ensemble de la relation entre les sociétés et l'expression matérielle de leurs pratiques qui s'est modifié, entraînant les modes d'action de la tyrannie dans ce mouvement. Aussi bien vaut-il mieux, en tenant compte des limites évidentes de la documentation et des interprétations qu'elle autorise, se contenter d'esquisser quelques caractéristiques des sociétés du VII^e s. à partir desquelles il serait possible de déplacer ou d'élargir le champ de la réflexion.

Il apparaît en premier lieu que l'époque ne peut se résumer à un repli, un retour en arrière, une régression, comme l'observation d'un seul type de données peut parfois le faire croire. Loin d'être figée dans une sorte de conservatisme contrastant avec le dynamisme du VIII^e s. et les progrès d'un VI^e s. réformateur, la période est riche en changements multiples, même si apparemment contrastés. Que certains de ces changements traduisent des conflits au sein des sociétés ne fait pas de doute ; encore faut-il ne pas en rester à une vision trop sommaire de ces conflits. Certains,

conformément à l'analyse traditionnelle, touchent évidemment au statut et à la propriété de la terre, à la définition et au rôle des lois. Mais ils n'opposent sans doute pas des groupes figés au sein de sociétés pouvant à certains égards apparaître bloquées, statiques. Ils semblent plutôt s'insérer dans un éventail assez large d'opportunités et de rivalités, d'affrontements et de mobilités que l'élargissement de l'horizon des Grecs avait rendu possibles depuis la deuxième moitié du VIII^e s. Dans de multiples domaines des modes d'expression sociale, la diversification des références, des pratiques, des options, amorcée dès la fin de l'époque géométrique, constitue bien une caractéristique du VII^e s..

En conséquence, face aux mêmes problèmes, les réponses (et leurs temporalités) peuvent varier. Les pratiques funéraires, on l'a vu, semblent souvent témoigner d'une restriction de l'accès à la sépulture formelle dont le but est de mieux marquer la séparation entre une élite et le reste de la population. Mais cette restriction peut se traduire aussi bien par une tendance au dépouillement des rites ou, inversement, par leur caractère ostentatoire. Aucune de ces formes n'est plus « élitiste » que l'autre : toutes deux témoignent de la stratégie d'un groupe faisant usage des rites funéraires pour signifier sa prééminence. La différence ne peut être analysée qu'en tenant compte dans chaque contexte du rôle que jouent d'autres modes d'expression symbolique des statuts individuels et collectifs. C'est en étudiant comment ces différents modes jouent les uns par rapport aux autres que l'on peut tenter de rendre compte de la diversité des situations locales⁸⁶.

La difficulté à penser les sociétés grecques du VII^e s. dans leurs contrastes semble donc résulter de deux facteurs. En premier lieu, les traductions matérielles des comportements sociaux sont moins homogènes, moins cohérents, qu'à l'époque géométrique ou au VI^e s., deux périodes où la prégnance de grands modèles dominants semble bien plus forte. Les sociétés du haut archaïsme sont caractérisées par un éclatement beaucoup plus marqué des modes d'expression, par la difficulté à dégager un mode d'agir partagé. En second lieu, cet éclatement ne paraît pas résulter d'un retour en arrière, d'une régression politique ou sociale ; il témoigne plutôt, à travers la diversité des formes d'existence et d'expression symboliques, de la multiplicité des acteurs (groupes ou individus) en position d'agir, de se faire reconnaître par un moyen ou un autre. Autrement dit, c'est la poursuite d'une dynamique d'expansion et de diversification – avec ce qu'elle peut engendrer de tensions et de conflits autour des ressources matérielles et symboliques – qui sous-tend l'histoire des sociétés du VII^e s.

86. Les analyses, dans ce volume, de la situation crétoise par J. WHITLEY et Th. BRISART en constituent un bon exemple.

BIBLIOGRAPHIE

- BERRANGER, D. (1992), *Recherches sur l'histoire et la prosopographie de Paros à l'époque archaïque*, Clermont-Ferrand.
- BERRANGER-AUSSERVE, D. (2008), « Le relief archaïque parien : thèmes, types, évolution », in KOURAYOS Y. et PROST Fr., éd., *La sculpture des Cyclades à l'époque archaïque. Histoire des ateliers, rayonnements des styles*, Athènes, BCH SUPPL. 48, p. 469-480.
- BLANDIN, B. (2007), *Pratiques funéraires d'époque géométrique à Éréttrie. Espace des vivants, demeures des morts, Eretria XVII*, Lausanne.
- BLEGEN, C.W., PALMER H. et YOUNG R.S., éd. (1964), *The North Cemetery, Corinth XIII*, Princeton.
- BLOK, J.H. (2006) « Solon's Funerary Laws: Questions of Authenticity and Function », in BLOK J.H. et LARDINOIS A., éd., *Solon of Athens. New Historical and Philological Approaches*, Leiden-Boston, p. 197-247.
- BRAVO, B. (1977), « Remarques sur les assises sociales, les formes d'organisation et la terminologie du commerce maritime grec à l'époque archaïque », *DHA* 3, p. 1-59.
- CALAME CL. (2006), *Pratiques poétiques de la mémoire*, Paris.
- Mck. CAMP J. (1979), « A Drought in the Late Eighth Century BC », *Hesperia* 48, p. 397-411.
- COOK R.M. (1981), *Clazomenai Sarcophagi*, Mayence.
- CROISSANT Fr. (2008a), « Batailles géométriques de Paros. », in *Alba della città, alba delle immagini ? Da una suggestione di Bruno d'Agostino*, Athènes, p. 31-62 (TRIPODES 7).
- CROISSANT Fr. (2008b), « Les premières korés cycladiques », in KOURAYOS Y. et PROST Fr., éd., *La sculpture des Cyclades à l'époque archaïque. Histoire des ateliers, rayonnements des styles*, Athènes, BCH SUPPL. 48, p. 311-331.
- D'ACUNTO M. (2008), « La fonction de la plus ancienne sculpture naxienne à Délos et la comparaison avec les productions crétoises dédaliques : sur les débuts de la sculpture monumentale en Grèce », in KOURAYOS Y. et PROST Fr., éd., *La sculpture des Cyclades à l'époque archaïque. Histoire des ateliers, rayonnements des styles*, Athènes, BCH SUPPL. 48, p. 133-182.
- D'AGOSTINO B. (2006), « Funerary Customs and Society on Rhodes in the Geometric Period », in HERRING E., LEMOS I., LO SCHIAVO F., VAGNETTI L., WHITEHOUSE R. et WILKINS J., éd., *Across Frontiers. Papers in Honour of David Ridgway and Francesca R. Serra Ridgway*, Londres, p. 57-69.
- D'ONOFRIO A.M. (1982), « Korai e kouroi funerari attici », *AION (Archol)* 4, p. 135-170.
- D'ONOFRIO A.M. (1988), « Aspetti e problemi del monumento funerario attico arcaico », in *La parola, l'immagine, la tomba, Atti del Colloquio Internazionale di Capri*, *AION (Archol)* 10, p. 83-96.
- D'ONOFRIO A.M. (1993), « Le trasformazioni del costume funerario ateniese nella necropoli pre-soloniana del Kerameikos », *AION (Archeol)* 15, p. 143-171.
- DENOYELLE M. (1996), « Le Peintre d'Analatos : essai de synthèse et perspectives nouvelles », *AK* 39, p. 71-87.
- DICKEY K. (1992), *Corinthian Burial Customs, ca. 1100 to 550 B.C.*, thèse de doctorat d'archéologie, Bryn Mawr College.
- DUPOLOY A. (2002), « L'aristocratie et la circulation des richesses. Apport de l'histoire économique à la définition des élites grecques », *RBPh* 80, p. 5-24.
- DUPOLOY A. (2006), *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X^e et I^e siècles avant J.-C.*, Paris.

- DUCAT J. (1971), *Les Kouroi du Ptoion. Le sanctuaire d'Apollon Ptoieus à l'époque archaïque*, Paris.
- EDWARDS A.T. (2004), *Hesiod's Ascra*, Berkeley.
- ÉTIENNE R. (à paraître), « L'Apollonion de Syracuse : quel bel ouvrage ! ».
- HERMAN G. (1987), *Ritualised Friendship and the Greek City*, Cambridge.
- HODKINSON St. (2000), *Properties and Wealth in Classical Sparta*, Swansea.
- HOUBY-NIELSEN S. (1992), « Interactions Between Chieftains and Citizens ? 7th Century BC Burial Customs in Athens », *Acta Hyperborea* 4, p. 243-363.
- HOUBY-NIELSEN S. (1995), « 'Burial Language' in Archaic and Classical Kerameikos », *Proceedings of the Danish Institut at Athens* 1, p. 129-191.
- HOUBY-NIELSEN S. (1996), « The Archaeology of Ideology in the Kerameikos : New Interpretations of the "Opferrinnen" », in HÄGG R., éd., *The Role of Religion in Early Greek Polis. Proceedings of the 3rd International Seminar on Ancient Greek Cult, Swedish Institute, October 1992*, Stockholm, p. 41-54.
- HÜRMÜZLÜ B. (2004), « A New Type of Clazomenian Sarcophagus : The Alteration of the Burial Customs in Clazomenae », in BOL R. et KREIKENBOM D., éd., *Sepulkral- und Votivdenkmäler östlicher Mittelmeergebiete (7. Jh. v. Chr. – 1. Jh. n. Chr.). Kulturbegegnungen im Spannungsfeld von Akzeptanz und Resistenz. Internationales Symposium Johannes Gutenberg-Universität Mainz, November 2001*, Mayence, p. 195-198.
- ISMARD P. (2008), *La communauté des communautés. Les associations à Athènes de l'époque archaïque à l'époque hellénistique*, thèse de doctorat d'histoire grecque, Université Paris I.
- KISTLER E. (1998), *Die 'Opferrinne-Zeremonie'. Bankettideologie am Grab, Orientalisierung und Formierung einer Adelsgesellschaft in Athen*, Stuttgart.
- KNIGGE U. (1991), *The Athenian Kerameikos. History, Monuments, Excavations*, Athènes.
- KOWALZIG B. (2007), *Singing for the Gods. Performances of Myth and Ritual in Archaic and Classical Greece*, Oxford.
- KYRIELEIS H. (1993), « The Heraion at Samos », in HÄGG R. et MARINATOS N., éd., *Greek Sanctuaries. New approaches*, Londres, p. 125-153.
- LAZZARINI M.L. (1976), *Le formule delle dediche votive nella Grecia arcaica*, Rome.
- MARANGOU E.L. (1969), *Lakonische Elfenbein- und Beinschnitzereien*, Tübingen.
- MARIAUD O. (2007), *Necroionia. Archéologie, espace et société. Recherches sur les nécropoles et les sociétés d'Ionie à l'époque archaïque (700-500 av. J.-C.)*, thèse de doctorat d'histoire et d'archéologie grecque, Université Bordeaux 3.
- MARIAUD O. (à paraître), « Honour and Genealogy. Megas, his Ancestors and Strategies of Social Differentiation in Archaic Samos », in FISCHER N. et VAN WEES H., éd., *Aristocrats, Elites and Social Mobility in Ancient Societies*, Swansea.
- MELE A. (1979), *Il commercio greco arcaico: prexis ed emporie*, Naples.
- MILLET P. (1984), « Hesiod and his World », *PCPhS* 30, p. 84-115.
- MITCHELL L.G. (1997), *Greeks Bearing Gifts. The Public Use of Private Relationships in the Greek World, 435-323*, Cambridge.
- MORRIS I. (1987), *Burial and Ancient Society. The Rise of the Greek City-State*, Cambridge.
- MORRIS I. (1992), *Death Ritual and Social Structure in Classical Antiquity*, Cambridge, (à compléter par la critique de SØRENSEN L.W. (2002), « The Archaic Settlement at Vroulia on Rhodes and Ian Morris », in *Pots for the Living, Pots for the Dead, Acta Hyperborea* 9, p. 243-255).
- MORRIS I. (1998a), « Archaeology and Archaic Greek History », in FISCHER N. et VAN WEES H., éd., *Archaic Greece. New Approaches and New Evidence*, Swansea, p. 1-91.

- MORRIS I. (1998b), « *Burial and Ancient Society after ten years* », in MARCHEGAY S., LE DINAHET M.-Th. et SALLES J.-Fr., éd., *Nécropoles et pouvoir. Idéologies, pratiques et interprétations. Actes du colloque Théories de la nécropole antique, Lyon janvier 1995*, Lyon, p. 21-36.
- MOSSÉ Cl. (1983), *La femme dans la Grèce antique*, Paris.
- MURRAY O. (1995), *La Grèce à l'époque archaïque*, Toulouse.
- NICOPOULOU Y. (1969), « News from Megaris » (en grec), *AAA* II-3, p. 339-343.
- NIEMEIER W.-D. (2002), *Der Kuros vom Heiligen Tor. Überraschende Neufunde archaischer Skulptur im Kerameikos in Athen*, Mayence.
- DE OLIVEIRA GOMES Cl. (2007), *La cité tyrannique. Histoire politique de la Grèce archaïque*, Rennes.
- OSBORNE R. (1989), « A crisis in Archaeological History? The Seventh Century in Attica », *ABSA* 84, p. 297-322.
- OSBORNE R. (1996-1997), « The Spartan Exception? », in *Debating Dark Ages, Caecvlvs* 3, p. 19-24.
- PAPALEXANDROU N. (2005), *The Visual Poetics of Power. Warriors, Youths and Tripods in Early Greece*, Lanham/Oxford.
- PAPALEXANDROU N. (2008), « Boiotian Tripods. The tenacity of a Panhellenic symbol in regional context », *Hesperia* 77, p. 252-282.
- PEAFF Chr. (2007), « Geometric Graves in the Panagia Filed at Corinth », *Hesperia* 76, p. 443-537 (à compléter par *AR* 53 [2006-2007], p. 13-14).
- POLIGNAC Fr. de (1996a), « Offrandes, mémoire et compétition ritualisée dans les sanctuaires grecs à l'époque géométrique », in HELLSTRÖM P. et ALROTH B., éd., *Religion and Power in the Ancient World*, Uppsala, Boreas 24, p. 59-66.
- POLIGNAC Fr. de (1996b), « Rites funéraires, mariages et communautés politique. Archéologie des rites et anthropologie historique. », *Metis* 11, p. 197-207.
- POLIGNAC Fr. de (1996c), « Entre les dieux et les morts. Statut individuel et rites collectifs dans la cité archaïque », in HÄGG R., éd., *The Role of Religion in Early Greek Polis, Proceedings of the 3rd International Seminar on Ancient Greek Cult, Swedish Institute, October 1992*, Stockholm, p. 31-40.
- POLIGNAC Fr. de (2005), « Usages de l'écriture dans les sanctuaires du haut archaïsme », in DASEN V. et PIÉRART M., éd., (2005), *Idia kai dêmosia. Les cadres privés et publics de la religion grecque*, *Supplement Kernos* 15, Liège, p. 13-25.
- POLIGNAC Fr. de (2006), « Espaces de communication et dynamiques d'appartenance en Grèce archaïque », *REA* 108, p. 9-24.
- SCHEIBLER I. (1979), « Griechische Künstlervotive der archaischen Zeit », *MitJb* 30, p. 7-30.
- SCHEIDEL W. (2003), « The Greek Demographic Expansion : Models and Comparisons », *JHS* 123, p. 120-140.
- SCHEIDEL W. (2004), « Gräberstatistik und Bevölkerungsgeschichte. Attika im achten Jahrhundert », in ROLLINGER R. et ULF Chr., éd., *Griechische Archaik. Interne Entwicklugen – Externe Impulse*, Berlin, p. 177-185.
- SCHÖRNER H. (2007), *Sepulturae graecae intra urbem. Untersuchungen zum Phänomen intraurben Bestattungen bei den Griechen*, Möhnesse.
- SIMANTONI-BOURNIA E. (2004), *La céramique grecque à reliefs. Ateliers insulaires du VIII^e au VI^e siècle avant J.-C.*, Paris.
- SNODGRASS A.M. (1986), *La Grèce archaïque. Le temps des apprentissages*, Paris.
- STARR C.G. (1992), *The Aristocratic Temper of Greek Civilization*, Oxford.
- STEIN-HÖLKEKAMP E. (1989), *Adelskultur und Polisgesellschaft. Studien zur griechischen Adel*

in archaischer und klassischer Zeit, Stuttgart.

- TANDY D. (1997), *Warriors into Traders. The Power of the Market in Early Greece*, Berkeley.
- VILLARD Fr. (2002), « L'apparition de la signature des peintres sur les vases grecs », *REG* 115, p. 778-782.
- VIVIERS D. (1992), *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque*, Bruxelles.
- VIVIERS D. (2006), « Signer une œuvre en Grèce ancienne : pourquoi ? Pour qui ? », in LA GENIÈRE J. de, éd., *Les clients de la céramique*, Paris, p. 137-150.
- WACHTER R. (2001), *Non-Attic Greek Vase Inscriptions*, Oxford.
- WEBER M. (1999), « Die Bildsprache des Hirschfeldkraters », in *Die Ausgrabungen im Kerameikos. Bilanz und Perspektiven, Akten des Internationalen Symposions Athen, Januar 1999*, *MDAI(A)* 114, p. 29-37.
- WHITLEY J. (1994a), « The Monuments that Stood before Marathon : Tomb Cult and Hero Cult in Archaic Attica », *AJA* 98-2, p. 213-230.
- WHITLEY J. (1994b), « Protoattic Pottery : A Contextual Approach », in MORRIS I., éd., *Classical Greece. Ancient Histories and Modern Archaeologies*, Cambridge, p. 51-70.
- WHITLEY J. (1996), « Gender and Hierarchy in Early Athens. The Strange Case of the Disappearance of Rich Female Grave », *Metis* 11, p. 209-232.
- WHITLEY J. (2002), « Objects with Attitude : Biographical Facts and Fallacies in the Study of Late Bronze Age and Early Iron Age Warrior Graves », *CAJ* 12/2, p. 217-232.
- WILL Éd. (1957), « Aux origines du régime foncier grec. Homère, Hésiode et l'arrière-plan mycénien », *REA* 59, p. 5-50.
- ZAPHEIROPOULOU Ph. (1994), « Une nécropole à Paros », in LA GENIÈRE J. de, éd., *Nécropoles et sociétés antiques (Grèce, Italie, Languedoc)*, *Actes du Colloque International de Lille, décembre 1991*, Naples, p. 127-152.
- ZAPHEIROPOULOU Ph. (1999), « I due 'polyandria' dell'antica necropoli di Paros », *AION n. s.* 6, p. 13-24.